BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3878 du Mardi 30 Avril 2019 - 67e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Dimanche de la Divine Miséricorde

Le Pape François a invité les fidèles à accueillir les dons du Christ ressuscité

Le Pape François saluant la foule
(P9)

Trophées des médias congolais

Une étoile de plus pour La Semaine Africaine

(P.5)

Programme sucre Congo-UE

«Le programme sucre renforce les capacités des directeurs départementaux de la Bouenza dans le suivi de proximité des projets»

(P14)

Editorial

Aide ou conditionnement?

Session pastorale annuelle de la Conférence épiscopale du Congo

Informer les évêques sur les activités des commissions

Les évêques du Congo, le nonce apostolique et les membres du secrétariat général de la CEC (P.8)

Politique

Pascal Tsaty-Mabiala met sur la table la feuille de route de l'opposition congolaise

(P.3)

Comité PCT de Talangaï

Des descentes sur un air de pré-campagne électorale

(P.5)

APPEL D'OFFRE POUR SERVICE PROFESSIONNEL DE GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE

Le Gouvernement de la République du Congo a sollicité et obtenu du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, une subvention pour l'appui à la mise en œuvre d'une campagne de distribution gratuite de masse des moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action (MILDA) en 2019 et, en partenariat avec Catholic Relief Services en sigle CRS. CRS a l'intention d'utiliser une partie du montant de cette subvention pour la sélection d'une société professionnel de gardiennage et surveillance des entrepôts destinés au stockage des MILDA

CRS/Congo, lance le présent appel à d'offre national pour la fourniture des services de gardiennage, sécurisation et surveillance d'entrepôts dans 12 départements/Districts Sanitaire du Congo 24h sur 24.

Toutes les sociétés intéressées à participer à cette DAO peuvent passer retirer le cahier de charge gratuitement à l'adresse suivante en se munissant d'une clé USG neuve.: CRS Congo; 151 rue Duplex, quartier Blanche Gomes, Derrière l'ambassade des USA, Centre-Ville, Brazzaville, entre 08h00 et 16h00.

Les candidats potentiels sont tenus au moment du retrait du Dossier d'Appels de fournir leurs noms, le nom de la société qu'ils repressentent et leurs coordonnées (y compris leurs adresses de courrier électronique) afin qu'ils puissent être informés de toute modification apportée au dossier d'appel d'offres et/ou recevoir des éclaircissements faisant suite à des questions posées par d'autres candidats.

Les offres doivent rester valides pour une durée de 90 jours suivant la date limite de soumission des offres.

Les offres doivent être «remises en main propre à l'adresse ci-dessous» au plus tard le 06 Mai 2019 à 10:00 (GMT+1) l'heure de clôture de l'appel d'offre. Les enveloppes seront ouvertes le 08 Mai 2019 à 14h00 (GMT+1) en présence des représentants des candidats qui décideront d'assister à la séance d'ouverture de l'offre publique qui aura lieu à l'adresse ci-dessous.

Catholic Relief Services (CRS) – Congo
Rue de Duplex, quartier Blanche Gomes,
Derrière l'ambassade des Etats Unis, Centre-Ville, Brazzaville

Les offres reçues après la date limite seront rejetées.

Directrice Pays

Charity COFFEY GRIBBIN

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES ET PARAPHARMACEUTIQUES» En sigle «PAP» SA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au Capital de Francs CFA: 10 000 000
Siège social: 13, Avenue Agostino Neto, Centre-ville, B.P.: 345
R.C.C.M.: CG/PNR/19 B 149
Pointe-Noire - République du Congo

Suivant acte authentique reçu par le Notaire Soussigné, le 13 mars 2019, enregistré à Pointe-Noire, le 15 mars 2019, folio 050/34 n° 2072; il a été constitué une société dénommée «PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES ET PARAPHARMACEUTIQUES», en sigle «PAP» SA, ayant pour:

FORME: Société Anonyme avec Conseil d'Administration;
OBJET: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous autres pays:
- Import-export;
- Commercialisation et distribution des produits agro-alimentaires et parapharmaceutiques;

En plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet social ou à tous objets connexes susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation;
DUREE: 99 années, à compter de son immatriculation au RCCM;
APPORTS EN NUMERAIRE: Aux termes de la déclaration notariée de souscription et de l'état de versement reçus par le notaire soussigné, il a été fait apport, à la société en numéraire par les actionnaires, de la somme de Dix Millions (10.000.000) Francs CFA, constituant le capital, divisé en Mille (1 000) actions de Dix Mille (10 000) Francs CFA chacune intégralement libérées.

ADMINISTRATION: La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de:
- Monsieur Wilfrid NGOMA MBOUKOU, Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Jhusse Joachim MOUTOUO, Directeur Général;
- Monsieur Franck Olivier GOMA, Administrateur;
- Monsieur Guénolé OUAYE MAKINO, Administrateur;

COMMISSAIRES AUX COMPTES:
Le «Cabinet Fiduciaire Audit Conseils & Expertise Comptable», en sigle «FACE», sis à Pointe- Noire, 1, angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-Point Mess Mixte de Garnison, Immeuble MORIJA, 1er étage, Boîte postale: 1431, République du Congo, est désigné en qualité de Commissaire aux comptes titulaire;
RCCM: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le n°CG/PNR/19 B 149;
Dépôt légal: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 1er avril 2019 sous le n° 19 DA 435.

Fait à Pointe-Noire, le 23 avril 2019.

Pour avis et mention,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE
Boulevard Denis SASSOU-NGUESSO
B.P.: 182
Tél.: 22 281 00 93
E-mail:cnss.bzv@laposte.net
N° 008 BZV
N/Réf.:DG/EO/EO

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité* Travail* Progrès

COMMUNIQUE

Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les présidents directeurs généraux, les directeurs généraux des entreprises et établissements tant publics que privés, les gérants des sociétés, les responsables des collectivités locales et institutions publiques assujettis au code du travail, désireux de sortir du territoire national de se munir du certificat de non-redevance, conformément aux dispositions de l'article 171 du code de sécurité sociale.
Ce certificat de non-redevance est gratuit et disponible aux guichets de la CNSS, après paiement des cotisations sociales.
Les services d'immigration ont été sensibilisés pour procéder aux contrôles au niveau des frontières.

Fait à Brazzaville, le 24 Avril 2019

Le Directeur Général,

Evariste ONDONGO

Politique

Pascal Tsaty-Mabiala met sur la table la feuille de route de l'opposition congolaise

A deux ans de l'élection présidentielle, l'opposition politique congolaise monte au créneau. Elle a dévoilé, mercredi 24 avril dernier, au cours d'une conférence de presse animée par Pascal Tsaty-Mabiala, son chef de file, sa feuille de route qui trace les axes de son combat pour 2019. Le chef de l'opposition a aussi donné sa position sur un éventuel dialogue national si commenté au sein de la classe politique congolaise.

Pascal Tsaty-Mabiala

Pascal Tsaty-Mabiala a réitéré l'engagement de sa plateforme à sublimer la nation plus que tout, à privilégier l'intérêt général face aux intérêts partisans. *«Les crises que traverse le Congo ne sont pas insurmontables, il y a tout simplement un manque de volonté de la part des gouvernants. Le temps est arrivé de nous asseoir et de discuter sans passion, dans le respect de nos différences, pour trouver des solutions aux problèmes des Congolais. Le peuple nous attend là»*, a-t-il dit.

Des revendications

Pour l'opposition politique congolaise, son combat pour l'année est axé sur quatre points: D'abord, la gouvernance électorale. A ce sujet, elle a promis déposer prochainement sur la table du Gouvernement ses préoccupations traduites sous la forme d'un cahier des charges, afin de *«baliser la voie et offrir au peuple congolais un processus électoral débarrassé des dysfonctionnements qui l'ont souvent caractérisé depuis 2002»,* a indiqué Pascal Tsaty-Mabiala qui était entouré des autres leaders de cette plateforme politique de l'opposition, dont Guy-Brice Parfait Kolélas, leader de l'UDH-Yuki.

Les leaders de l'opposition politique congolaise

Les points inscrits dans ce cahier portent, selon le président de l'opposition politique congolaise, sur la refonte du fichier électoral; la réécriture de la loi électorale en y intégrant les nouvelles réformes liées sur la plénitude des compétences de la CNEI; la nouvelle clé de répartition du découpage électoral, la redéfinition du rôle du ministre chargé des élections dans le processus électoral, l'implication des informaticiens de l'opposition dans le traitement des données au sein de la sous-commission Informatique du comité technique de la CNEI, la révision à la baisse du montant des cautionnements pour toutes les élections, le plafonnement des dépenses des campagnes électorales et le renforcement des mesures de lutte contre la fraude et la corruption électorale; la mise en place d'une nouvelle CNEI et la nomination par son bureau des membres des commissions locales pour garantir la transparence et l'équité dans la gestion du processus électoral; la mise en œuvre de la carte électorale biométrique, afin d' *«éviter le vote multiple tel qu'il se pratique dans le pays»*; l'audit du fichier général électoral par l'organisation internationale de la Francophonie (OIF).

''Toute élection doit refléter la volonté du peuple...''

Tout compte fait, l'Opposition politique congolaise entend accorder tout son intérêt à la crédibilisation des processus électoraux dans le pays. *«Toute élection doit refléter la volonté du peuple et non le contraire. En cela, les acteurs politiques de toutes les obédiences, y compris l'administration, devraient œuvrer au renforcement des valeurs démocratiques pour lesquelles la primauté est accordée au respect du choix du souverain primaire»,* a expliqué le conférencier.

Puis, la communication interne. «Il s'agira pour l'ensemble des forces politiques appartenant à notre rassemblement de renforcer leur communication et leur visibilité sur l'échiquier national et international. Pour cela, une cellule de communication est déjà mise en place dans le but de promouvoir les activités de l'Opposition politique congolaise en assurant le marketing. Nous allons soigner notre image dans les différents médias disponibles, en mettant régulièrement à la disposition de l'opinion des informations ou des messages de notre combat politique», a informé Pascal Tsaty-Mabiala.

Ensuite, la crise du Pool. La résolution de cette crise ne se résume pas seulement à la paix des armes, estime l'opposition. *«Le peuple ne comprend pas pourquoi tant de mystères entourent la problématique de la crise du Pool! Et pour cause, pendant que nous demandons la tenue d'une table ronde afin de débattre au fond de tous les aspects des guerres récurrentes dans ce département sinistré, le Gouvernement, toujours dans une posture de fuite en avant, fait la sourde oreille en privilégiant une démarche exclusive, comme s'il y avait des secrets auxquels le peuple congolais n'a pas le droit d'accéder. Et puis, cette guerre dont on se serait pourtant passé impose des efforts de la part du Gouvernement en vue d'accompagner la phase de réinsertion sociale des ex combattants. Là aussi rien de sérieux ne s'exécute sur le terrain, parce que les autorités se soustraient de leur responsabilité en ne comptant, comme d'habitude, que sur l'aide internationale. Pour sa part, la communauté internationale estime à raison que la situation étant avant tout congolais, il appartient en premier lieu au Gouvernement d'apporter sa contrepartie. On n'est pas loin de l'impasse»*, a précisé Pascal Tsaty-Mabiala, tout en réitérant l'interpellation de l'opposition au Gouvernement de les associer à la résolution définitive de la crise du Pool.

Enfin, la crise socio-économique et financière qui cisaille le pays. Pour cette plateforme de l'opposition, le Congo est au bord de l'étranglement, de l'asphyxie et de l'explosion sociale. *«Notre exigence porte sur la prise par le Gouvernement des mesures appropriées, celles prescrites par le FMI en vue de conclure au plus vite un programme d'ajustement budgétaire et de relance économique»,* a dit Pascal Tsaty-Mabiala qui a marqué, par ailleurs, l'indignation de l'opposition et sa désapprobation quant à l'esprit de la loi instituant la Haute autorité de lutte contre la corruption déjà votée mais qui, selon lui, *«ne garantit aucunement l'indépendance de cet organe et fragilise ses capacités opérationnelles».*

La même indignation se rapporte à la loi sur la déclaration des patrimoines. Pour le président de l'opposition politique congolais, il faut mettre en place des mécanismes permettant de contrôler, de connaître l'origine des colossales fortunes dont disposent les hommes politiques. *«De notoriété publique, des soupçons d'enrichissement illicite pèsent sur plusieurs gestionnaires d'entreprises et d'administrations publiques. Ce qui laisse présager l'existence d'une impunité que l'Etat a du mal à arrêter, aussi longtemps que des criminels en col blanc prospéreront paisiblement»,* a-t-il regretté.

La classe politique doit se parler

Sur la question du dialogue qui suscite aujourd'hui passion et division au sein de la classe politique, l'opposition politique congolaise estime que l'essentiel n'est pas la matérialisation ou la manifestation des exigences, des revendications légitimes des uns ou des autres. *«Le dialogue trouve son essence dans la résolution des problèmes des Congolais, d'aplanir les divergences qui empêchent l'émergence de la confiance pour que la classe politique regarde dans la même direction. C'est pourquoi la tenue d'un dialogue intra ou extra cadre institutionnel ne devrait pas être la principale préoccupation des acteurs politiques. A contrario, seul le dialogue pris dans son sens étymologique pourrait, sans aucun doute, ouvrir d'autres perspectives à notre pays aujourd'hui à genoux et meurtri. Il y a urgence à ce que la classe politique se parle et le temps nous est compté. Le peuple congolais, extenué par l'incurie des gouvernants, risque de surprendre», a-t-il averti.*

Pascal Tsaty-Mabiala a invité le président de la République à lever les obstacles psychologiques et toute sorte de réticence pour que soit tenu ce dialogue tant attendu et réclamé à cor et à cri. Quant au contenu de ces éventuels échanges, l'opposition politique congolaise suggère de soumettre prioritairement en débat les questions de la gouvernance politique. *«Nous entendons par là le règlement des mésaventures subies par notre peuple au travers des situations qui déchirent le tissu social et poussent à la division. En d'autres termes, nous devons trouver des réponses aux questions de l'unité nationale, de redistribution équitable du revenu national, de la démocratie, de l'utilisation des cadres dans les entreprises et administrations publiques, de la Force publique, de l'administration de la justice, de la gestion pétrolière, etc.».*

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Aide ou conditionnement?

Faut-il se surprendre que l'aide publique au développement continue de baisser d'année en année? Les observatoires attitrés indiquent une baisse régulière de cette aide depuis au moins 2017. Elle était alors de -7%. Elle était de -4% en Afrique l'an dernier et il n'est pas dit qu'elle ne baisse encore.

Tragique? Sans doute pas. Pas toujours. Car il est établi désormais que toute aide renferme aussi une force d'injonctions et de conditionnements directifs. Sans parler de l'amoindrissement de la souveraineté d'une nation, on peut au moins arguer que celui qui tend la main a beaucoup moins de véhémence que celui qui condescend à desserrer le cordon de sa bourse.

Ni l'histoire, ni les traditions, ni les amitiés qui en ce domaine n'ont que peu de portée ne peuvent justifier qu'il y ait d'un côté des peuples à aider et de l'autre des peuples aidant. Il arrive un moment que ceux-là finissent par se lasser de ceux-là, et finissent par s'agacer des mendicités d'éternels geignards.

Certes, les mécanismes internationaux de développement prévoient de la part des Nations riches cette forme de solidarité institutionnalisée. Certes aussi, les souverainetés les plus résolues ne peuvent tout faire : construire les ponts et bâtir des hôpitaux ; assurer la sécurité et l'éducation. Tout cela demande de l'argent et même un savoir-faire qu'il n'est pas utile de réinventer lorsqu'on se le voit offrir de manière aussi *«gratuite».*

Mais quand une aspirine ne peut s'acheter sans la condition expresse de remplir d'abord les critères d'administration de l'aspirine, on court le danger que la signature du contrat prenne plus de temps que le paludisme qu'il vient soigner. L'aide au développement n'est peut-être pas la panacée.

Du reste, s'il est des voix pour déplorer sa baisse, il en est d'autres qui s'enorgueillissent que les envois d'argent de la diaspora vers l'Afrique soient devenus plus importants et plus déterminants que le versement des aides de la coopération. C'est une invite à nous inventer de nouvelles formes d'aides, moins coercitives et plus fonctionnelles. Mais moins complaisantes aussi de l'exigence morale de la bonne gouvernance: aide ou don, un sou est un sou.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Vie des partis

Le CNR de Frédéric Bintsamou, réhabilité

Parti politique d'opposition, le Conseil national des républicains (CNR) avait été dissout par le ministre de l'intérieur Raymond Zéphirin Mboulou, le 29 avril 2016. Pour entretien de milices armées et troubles graves à l'ordre public, après la publication des résultats de l'élection présidentielle. Suite à la signature des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités signés à Kinkala, le 23 décembre 2017, et la levée du mandat d'arrêt émis contre son président, Frédéric Bintsamou , le CNR vient d'être réhabilité.

La suspension a été levée par le ministre de l'Intérieur. L'ancien rebelle, Frédéric Bintsamou, alias Pasteur Ntumi, avait prononcé en 2008 à Kinkala, la dissolution des milices Ninja, la branche armée du Conseil national des républicains (CNR), son ex-mouvement rebelle, qu'il transformait en parti politique. Par arrêté du 29 avril 2016, le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, conformément aux dispositions combinées de la loi sur les partis politiques avait décidé de fermer provisoirement les locaux abritant le siège national et les sièges départementaux du Conseil national des républicains (CNR) sur l'ensemble du territoire national.

L'ancien chef rebelle, Frédéric Bintsamou alias Pasteur Ntumi, est libre de ses mouvements depuis le 27 juillet 2018. En effet, la justice congolaise avait décidé de lever le mandat d'arrêt émis contre lui et deux de ses lieutenants en 2016, date de la reprise des hostilités dans le département du Pool.

La décision de lever la suspension du CNR est une proposition de la commission ad hoc mixte paritaire composée des représentants du Gouvernement et ceux du pasteur Ntumi. Cette commission veille à l'application des accords de décembre 2017 qui ont mis fin au conflit du Pool.

KAUD

Journée mondiale de la créativité et de l'innovation

Valoriser les produits de l'intelligence humaine

A l'occasion de la célébration, le 21 avril dernier, de la Journée mondiale de la créativité et de l'innovation, le directeur général de l'innovation technologique, Aimé Bertrand Madiela Mabika, a plaidé pour que soient valorisés les produits de l'intelligence humaine. A Brazzaville, une conférence-débat a été organisée le 24 avril à l'Institut national de recherche agronomique (IRA). La cérémonie, patronnée par le directeur de cabinet du ministre de la recherche scientifique, Jean-Claude Boukono, a connu aussi la participation de Martial de Paul Ikounga, président des inventeurs du Congo.

C'est sur le thème *«La créativité et l'innovation, sources de création d'emplois et de diversification de l'économie»* qu'a été célébrée la Journée mondiale de la créativité et de l'innovation, qui vise à montrer au public des œuvres inédites réalisées par les créateurs et les innovateurs dans tous les domaines touchant à la vie des hommes. *«C'est l'occasion de mobiliser tout le potentiel congolais en matière de création et d'innovation pour la valorisation de leurs savoirs endogènes»*, a expliqué Aimé Bertrand Madielé Mabika.

Cette journée, a-t-il poursuivi, *«donne aussi l'occasion à travers les communications choisies pour leur intérêt, d'informer et de renseigner par une approche pédagogique les créateurs, les innovateurs et le public sur les questions qui touchent à notre environnement».* Il a rappelé que la créativité et l'innovation détiennent les réponses à des défis sociétaux, dont certains portent sur des emplois. *«Dans un monde où tout s'accélère, où la créativité et l'innovation impriment un tempo inédit à nos économies, bousculées par des changements, nombreux et inéluctables, il appartient aux décideurs, aux opérateurs économiques et aux investisseurs de capitaliser et d'encourager ces savoirs qui se traduisent en acte et qui transforment la vie de nos compatriotes»,* a dit le directeur général de l'innovation technologique.

Toutefois, Aimé Bertrand Madielé Mabika a reconnu que nombre de problèmes se posent aux créateurs et innovateurs. Il s'agit, entre autres, de l'exploitation commerciale de leurs produits et la difficulté d'obtenir les titres de protection: *«N'oublions pas que, les droits de propriété industrielle sont devenus des outils essentiels de gestion des innovations technologiques. Il est donc de plus en plus important pour les innovateurs de bien comprendre le système régissant la propriété industrielle»*. Pour lui, la créativité et l'innovation font maintenant la croissance. *«L'enjeu économique n'est plus de faire ce que font les autres même mieux, mais ce qu'ils ne font pas. Désormais, c'est notre capacité à créer, à innover, à inventer qui va devenir notre principal critère de compétitive et notre source de croissance»,* a-t-il fait savoir.

Les officiels

Le directeur de cabinet du ministre de la recherche scientifique, Jean-Claude Boukono, a encouragé les innovateurs à œuvrer davantage pour booster l'économie nationale en même temps qu'il a rassuré cette catégorie socio-professionnelle de la disponibilité de l'ensemble de l'appareil d'Etat pour accorder une place de choix à la créativité. *«Le Congo est fier de voir que nombreux de ces fils excellent dans le domaine de la créativité et de l'innovation»*, a-t-il déclaré.

S'adressant aux innovateurs et créateurs, il a dit: *«Que chacun de vous apporte sa pierre à l'édification du tissu industriel parce que vous n'avez plus le droit de reculer, vous devez aller de l'avant par votre esprit créatif et innovant. Derrière une idée qui se mue en produit, il y a des start-up qui émergent, les PME, qui accroissent leur compétitivité, des entreprises qui prennent un leadership»*. Le Congo, estime-t-il, doit être capable de construire des champions et, donc, capable d'inventer lui-même ses propres emplois de demain. *«J'encourage et je félicite les innovateurs qui ont créé des emplois à travers les innovations».*

A noter que cette cérémonie a été ponctuée par la présentation des inventeurs et innovateurs, décorés au niveau national et international. Martial de Paul Ikounga, président des inventeurs du Congo, a développé le thème portant sur «*la créativité et l'innovation, sources de création d'emplois et de diversification de l'économie». Le sous thème «les résultants de l'innovation technologique au Congo»,* a été présenté par Tsengué Tsengué, directeur général de Challenge Futura.

Les participants ont eu droit à la visite des stands, où étaient exposés les différents produits et prototypes des inventeurs et innovateurs.

KAUD

NECROLOGIE

Monsieur Jacques BAMONANA, responsable du Service commercial au journal La Semaine Africaine et famille informent les parents, les amis et toutes les connaissances, du décès de leur neveu et fils Bruno Saturnin BANZAKASSA, coach permanent de l'A.S.Bosco Lumière de la paroisse Saint Jean Bosco de Tié-Tié. Il a été rappelé à Dieu le dimanche de Paques 21 avril 2019 à10h23mn à l'hopital de Loandjili à Pointe-Noire à la suite d'une longue maladie.

La veillée se tient au domicile famillial sis 5, rue Mampouta quartier Moulembo fond Tié-Tié.

La date des obsèques auront lieu le samedi 4 mai 2019.

Santé

Chevron Congo lance une initiative communautaire dénommée «Opération Sourire»

Dans le cadre de sa responsabilité sociétale en République du Congo, Chevron Congo a lancé l'«Opération Sourire», une initiative de santé communautaire dont la première phase s'est achevée ce 13 avril 2019 à Pointe-Noire.

L'initiative découle du partenariat avec le Diocèse de Pointe-Noire et de l'étroite collaboration avec les Directions Départementales de la Santé du Niari, de Pointe-Noire et du Kouilou. Pour cette première phase, cette initiative salutaire de santé communautaire vise à permettre aux populations souffrant de fentes labiales ou becs de lièvre ainsi que des hernies inguinales et ombilicales de se faire opérer gratuitement. A ce titre, plus de 100 personnes, des enfants pour la plupart, ont ainsi pu être opérées avec succès à l'Hôpital Général de Dolisie, puis à l'Hôpital de Loandjili. L'équipe médicale conduite par le Professeur Sœur Martine Makanga, venue du Kenya, a regroupé des experts issus du Diocèse de Pointe-Noire, de l'Hôpital Général de Dolisie, de Loandjili et de l'Hôpital A. Sicé.

Venus avec leurs familles des départements du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, plusieurs dizaines d'enfants ont ainsi été opérés gratuitement des fentes labiales au mois de janvier 2019 à l'hôpital Général de Dolisie. Quelques jours seulement après leur opération, les enfants joyeux de se redécouvrir un nouveau visage, souriaient malgré les fils encore présents. Quelques adolescents qui ont été opérés nous ont confié leur joie de pouvoir aller à l'école, certains pour la première fois. Le même sentiment de renaissance a été ressenti parmi ceux qui ont bénéficié de ce programme à Pointe-Noire.

Venus cette fois des départements de Pointe-Noire et du Kouilou, les enfants et quelques jeunes adultes ont été opérés de hernies inguinales et ombilicales à l'Hôpital Général de Loandjili et pris en charge au Centre Polio du Diocèse de Pointe-Noire au cours de la première quinzaine du mois d'avril 2019. La cérémonie de clôture a eu lieu dans la chapelle du Centre Polio de Foucks où plusieurs autorités de la ville océane, les familles des patients et les membres de l'équipe de cette initiative ont assistés à une messe spécialement émouvante conduite par l'Abbé Alain LOEMBA MAKOSSO, Vicaire Général du Diocèse de Pointe-Noire qui a ponctué son message par l'amour de Dieu et la résurrection de Lazare avant de remercier la générosité de Chevron pour cette initiative. Prenant la parole pour son mot de circonstance, le Professeur Sœur Martine Makanga a déclaré que *«Les opérations chirurgicales gratuites des fentes labiales et des hernies inguinales et ombilicales se sont déroulées sans incident malgré le fait que plusieurs enfants ont été retrouvés avec plusieurs anomalies qui ont fait l'objet de plusieurs actes opératoires. C'est a ce titre que je remercie toute mon équipe médicale pour la mise à contribution de leur expertise chirurgicale et plus particulièrement la société Chevron Congo qui nous a fourni tous les médicaments et la logistique nécessaire à la réussite de cette initiative qui a été réalisée avec le concours du Diocèse de Pointe-Noire».*

L'équipe du Professeur Sœur Martine Makanga et quelques patients opérés à Dolisie

Ici, avec quelques patients opérés à Pointe-Noire

Pour sa part, Madame Katia Mounthault-Tatu, directrice des relations publiques et institutionnelles de la société Chevron Congo a restitué l'historique de cette initiative avec le diocèse de Pointe-Noire qui au départ était limitée à la demande du don de médicaments et ensuite s'est transformée en *«Opération Sourire»* après plusieurs réunions de réflexion et d'amélioration de cette belle initiative qu'elle a louée de tout son cœur. *«Je remercie particulièrement les parents pour leur confiance et le Professeur Makanga pour son dévouement envers les plus démunis. Son expertise nous a permis de constituer une équipe médicale de première qualité et ainsi de mettre en place ce merveilleux projet dont les premiers résultats nous poussent dans notre élan de construire ensemble des communautés en bonne santé»*. Après le repas partagé avec les familles, les enfants opérés ont reçu leur carnet de santé des mains du Professeur Makanga qui leur a fait faire quelques pas, histoire de prouver, sourire aux lèvres, que désormais ils allaient pouvoir marcher sans handicap.

Comité PCT de Talangaï

Des descentes sur un air de pré-campagne électorale

Alors qu'on s'achemine inexorablement vers les prochaines échéances électorales, le président du Comité PCT de l'arrondissement 6 Talangaï, le sénateur Théophile Adoua, a entamé des descentes au niveau des sections et cellules, entraînant les militants de sa base dans une pré-campagne. 2021 c'est déjà maintenant!

Théophile Adoua (au centre)

Après les quartiers 41 et 42, le tour est revenu le samedi 20 avril dernier aux quartiers 63 Texaco (La Tsiémé) et 66 (Champs de tirs), où il a échangé avec les militants sur les questions liées à la gestion des organes internes et aux enjeux des futures élections. Il appelé les militants à rester toujours en éveil.

Ces descentes consistent surtout à se faire une idée nette du fonctionnement du Parti au niveau des sections et cellules, afin de se rassurer que ses organes tiennent régulièrement leurs réunions et enregistrent les adhésions au Parti, et que les membres et sympathisants payent leurs cotisations statutaires. L'objectif est de bien s'imprégner du bon fonctionnement de ces instances en vue de mieux redynamiser et structurer le Parti à la base pour préparer et garantir, selon Théophile Adoua, la victoire à la grande échéance électorale qui pointe à l'horizon. *«Notre descente s'inscrit dans le cadre de la rencontre sommet-base. Les descentes sont utiles à la bonne marche du Parti. A la 8e session du Comité central, il avait été décidé d'organiser des cotisations en vue de la tenue du prochain congrès. Notre descente est de vérifier l'état des lieux en vue des préparatifs de la prochaine présidentielle»,* a-t-il indiqué.

Théophile Adoua a appelé les animateurs du Parti à protéger les sièges qu'ils ont déjà gagnés lors des dernières élections et d'en augmenter d'autres aux prochaines échéances électorales. *«Nous devons aller à ces élections en harmonie avec les animateurs des structures du Parti. Nous devrons batailler fort, parce que quand nous perdons les élections présidentielles, nos chances seront moindres pour les autres élections»,* a-t-il relevé. Et d'ajouter: *«Nous sommes venus aussi dire à nos membres que dans moins de deux ans, nous irons à une grande échéance, l'élection présidentielle. Et qu'au niveau de Talangaï, son fief, le PCT doit se préparer et améliorer ses méthodes de travail pour que nous soyons rassurés qu'une fois de plus, la victoire sera de notre côté».*

Le président du Comité PCT de Talangaï s'est dit satisfait de la manière dont les instances du Parti sont tenues. *«A Talangaï, notre parti est bien structuré. Il fonctionne avec quelques faiblesses certes, mais mieux. Et nous sommes là pour faire en sorte qu'il fonctionne à merveille afin de prouver à tous que Talangaï demeure le fief du PCT»*, a-t-il souligné.

Pascal AZAD-DOKO

Trophées des médias congolais

Une étoile de plus pour La Semaine Africaine

Les Trophées des médias congolais ont livré leur palmarès 2018 au cours d'une soirée-spectacle qui a eu lieu vendredi 26 avril 2019 à Brazzaville, dans la salle de banquet d'un hôtel. En présence du président du conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, du premier vice-président de l'assemblée nationale, Léon Alfred Opimbat, du ministre délégué chargé de la Décentralisation, Charles Ngafouomo, du conseiller à l'ambassade de Chine et de l'ambassadeur du Gabon au Congo. Parmi les quinze lauréats figure le directeur de publication de ''La Semaine Africaine'', Albert S. Mianzoukouta, qui a décroché le trophée de meilleur éditorialiste.

Adrien Wayi Lewi

Deux artistes, Patrick Azano et Roland Gardin, ont agrémenté ce grand rendez-vous de la presse dont le promoteur et président du Comité d'organisation est Adrien Wayi Lewi. Le jury était composé d'éminents journalistes: le doyen Bernard Mackiza, toujours disponible et dévoué, Joseph Bitala Bitémo, Jean Claude Kakou, Laurent Botséké et Albert Gozal Ndzoko.

Autrefois dénommé ''Les Oscars de la presse'' (de 1995 à 2016), aujourd'hui ''Les Trophées des médias congolais'', l'objectif de ce référendum reste le même, a indiqué Adrien Wayi Lewi: encourager et récompenser les meilleurs. Il a insisté sur le strict respect de la déontologie professionnelle.

Outre le directeur de publication de ''La Semaine Africaine'', Albert S. Mianzoukouta, meilleur éditorialiste (sur la lancée de son prédécesseur, Joachim Mbanza, plusieurs fois primé), le jury a plébiscité le quotidien ''Les Dépêches de Brazzaville'' comme meilleur journal. Le trophée de la meilleure chronique a été attribué au journal ''Le Patriote'', celui de meilleur caricaturiste a illuminé le journal satirique ''Sel-Piment''.

D'autres confrères ont été primés. Au niveau de la radio: Auguste Richard Salem Moungala (Trophée de meilleur présentateur des journaux en lingala, Radio Congo), La Fleur Ntondo (Trophée de meilleure présentatrice des journaux en Kituba, Radio Congo), Adrienne Koubaka Gogo ''La marquise des ondes'' (Trophée de meilleur animatrice, Radio Congo). Radio Congo a raflé aussi le trophée de meilleure émission Grand public, à travers l'émission «Samedi na Brazza».

Pascal Azad Doko recevant le trophée du meilleur éditorialiste destiné à Albert S. Mianzoukouta

Au niveau de la télévision: Messila Nzoussi (Meilleure présentatrice du journal en français, Télé-Congo), Vita Silou (Meilleure présentatrice du journal en lingala, DRTV), Ben Assis Gomo Gomo (Meilleur présentateur du journal en kituba, Télé-Congo). Vox TV a arraché le trophée de meilleure émission Grand public pour son émission *«Grand Débat »...*

L'édition de cette année a été dédiée à l'épouse du président de la République, Antoinette Sassou-Nguesso.

Pascal AZAD DOKO

Coup d'oeil en biais

Un papa violeur tabassé par la foule à Mfilou-Ngamaba

Un jeune homme a violé la fillette issue du premier lit de sa concubine. Mais, la fillette d'à peine 3 ans a eu le courage de le dénoncer. Cela s'est passé dimanche 28 avril 2019 dans l'un des quartiers de Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement. Choqués et révoltés, les jeunes du quartier ont fait la chasse au père délinquant qui a tenté de s'enfuir. Il a fini par être rattrapé, et la foule s'est mise à le tabasser, à le traîner sur la chaussée ensablée de l'avenue Ngangouelé; elle l'a ligoté et livré, finalement, à la police.

Cinq boutiques dévorées par les flammes à Nkombo-Matari

Samedi 27 avril 2019, vers 4h du matin, un bâtiment abritant cinq magasins a été dévasté par un incendie, au numéro 1 de la rue Nganda Faignond, à quelques encablures de l'esplanade du Centre national de Radio et Télévision (CNRTV), à Nkombo-Matari, dans l'arrondissement 9 Djiri. Une colonne de fumée a envahi les environs. Le feu a commencé à être maîtrisé grâce au secours apporté par le voisinage, avant l'arrivée tardive des sapeurs-pompiers sur le lieu du sinistre. Les soldats du feu n'ont limité que le désastre. Dieu merci, on n'y déplore pas de pertes humaines, mais les dégâts matériels sont tout de même importants. Un des boutiquiers a témoigné avoir perdu beaucoup d'argent liquide et une marchandise dont le coût est estimé à un peu plus de 3 millions de francs CFA. Le propriétaire de la parcelle, désemparé et ne sachant à quel saint se vouer, s'interrogeait sur qui va le dédommager? L'origine de l'incendie reste un mystère.

Purge à l'ambassade du Congo à Cuba

Tout le personnel diplomatique et consulaire du Congo à Cuba a été balayé, excepté l'ambassadrice Rosalie Kama Niamayoua, pour avoir «mal géré» la crise estudiantine. Concernant le personnel de défense, le général Grégoire Ebadep Milla, attaché de défense, a été remercié en mi-avril.

Attention les piétons, danger!

Un égout situé entre le trottoir de la chaussée goudronnée et les toilettes construites en face du Stade Marchand à Brazzaville, constitue un danger permanent pour les piétons, de jour comme de nuit. Il est profond et très sombre. Cet égout a été laissé à ciel ouvert. C'est un piège. Personne n'a encore saisi l'urgence de le boucher en y installant une dalle, pour éviter que des passants y tombent un jour, surtout sous la pluie. En tout cas, seule la pose d'une dalle ferait l'économie des chutes. Il faut également déplorer la détérioration de la chaussée à ce niveau de l'avenue des Premiers Jeux africains. De gros nids de poule ralentissent considérablement la circulation des véhicules, à côté du dos d'âne. Cela crève les yeux, mais sûrement pas ceux des responsables municipaux qui ne s'émeuvent de cette situation, à l'entrée de deux ministères de l'Enseignement. Il en va ainsi également de plusieurs autres routes de la capitale.

Des empêcheurs de voir et de contempler l'Hostie

La Consécration constitue une des étapes les plus importantes pendant une messe. C'est pourquoi le chrétien catholique se met à genoux pendant l'élévation de l'Hostie par le prêtre célébrant. Malheureusement, certains restent debout, empêchant ceux qui sont derrière eux de voir, de contempler l'Hostie. Cette attitude n'est pas normale. Elle est à l'origine, parfois, des prises de becs. Si on est malade, où dans l'impossibilité de s'agenouiller, on reste normalement assis. Il faut peut-être que les prêtres le rappellent à chacun et à tous.

La croix et la bannière pour obtenir la pièce de déclaration de naissance

A la mairie de Madibou, le huitième arrondissement de Brazzaville, les usagers ont du mal à se faire délivrer certaines pièces d'état civil. Un citoyen qui a déclaré la naissance de son petit-fils en décembre 2018 fait des va-et-vient depuis quatre mois sans obtenir le fameux document. Qu'en est-il réellement? Il y a rupture des registres d'enregistrement des naissances. La préfecture, seule habilitée à les fournir aux arrondissements ne disposant pas d'outils informatiques, est en rupture. C'est l'explication d'un agent d'état civil de cette mairie à l'infortuné.

3e édition du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane)

Développer le numérique pour la transformation des économies nationales

La cuvée 2019 du Salon international des technologies de l'information et de l'innovation (Osiane), organisée par PRATIC (une association spécialisée dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de l'innovation que dirige M. Luc Missidimbanzi), en partenariat avec la société de téléphonie mobile MTN Congo, s'est déroulée du 16 au 18 avril au Palais des congrès, à Brazzaville, sur le thème: *«Développer la confiance numérique, pour garantir l'économie prospère»*. C'est le Premier ministre, M. Clément Mouamba, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, en présence de quelques membres du Gouvernement, parmi lesquels, Léon Juste Ibombo (Postes, télécommunications et économie numérique). Etaient également présents: Yves Ikonga, conseiller au numérique du chef de l'Etat; Dominique Mugisha, conseiller spécial au numérique du Président de la République Démocratique du Congo; Jean-Jacques Massima, représentant de l'Union internationale des télécommunications (UIT); Jean Martin Bauer, représentant du Programme alimentaire mondial (PAM); Mme Emma Ngouan Anoh, vice-représentante du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD); professeure Francine Ntoumi, présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM).

Un stand de MTN dands le hall du Palais des congrès

Léon Juste Ibombo a souligné que les Etats africains doivent s'approprier le numérique comme gage de paix sociale, en vue de la promotion des acteurs et créer leurs conditions de vie.

Dans son allocution, Clément Mouamba a indiqué que la troisième édition de ce Salon, comme les précédentes, poursuit la même ambition, celle de l'appropriation collective des innovations et des technologies qui constituent, de nos jours, le socle de la transformation numérique des économies nationales. *«Il ne vous a pas échappé l'ambitieux programme de cette 3e édition qui accorde une place très importante à l'innovation, aux startups et au climat des affaires. Autour des tables-rondes et des différents ateliers, vous aurez à établir la relation juste entre la confiance dans un univers immatériel, salutaire au développement et les conditions d'une économie prospère et bénéfique à l'ensemble des citoyens. Le choix de l'Union africaine, qui procédera pendant vos assises, à la clôture du programme AXIS pour la mise en place des points d'échanges internet en Afrique, démontre de la volonté collective des décideurs africains de maîtriser les flux internet. Le choix du Group Vivendi Africa (GVA) de lancer, pendant ce Salon, ses services commerciaux de fibre à domicile, que l'on désigne couramment par son abréviation anglaise FTTH, après avoir réalisé un lourd investissement dans la fibre à domicile, est une preuve de l'attractivité économique de notre pays et des capacités que nous nous donnons pour diversifier notre économie»*, a-t-il souligné.

En choisissant cette plateforme Osiane pour lancer le programme de développement des incubateurs et des pôles d'innovation de l'agenda 2030 Afrique, volet Congo, le Premier ministre a précisé que le PNUD vient appuyer la volonté gouvernementale d'accroître l'employabilité des jeunes à travers l'innovation et la technologie par un accompagnement technique et financier des porteurs de projets. *«Je constate aussi l'appui indéfectible au développement de ce Salon de deux organismes de la gouvernance internet dans le monde. Il s'agit de l'ICANN (gestionnaire des adresses IP) et de l'Afrinic (opérant sur le continent africain). En intégrant dans votre programme une dimension d'affaires concrétisée par la signature du premier Mémorandum entre des entreprises françaises et des entreprises congolaises, les organisateurs manifestent la volonté de renforcer la coopération bilatérale entre la France et le Congo. Ils apportent ainsi leur contribution à l'amélioration du climat des affaires dans notre pays. La participation importante des Banques et des institutions financières, entre autres la GICAM, Groupement interbancaire, démontre la convergence des finances et du numérique qui se construit sous nos yeux et à grande vitesse. C'est aussi une démonstration de nos banques qui se digitalisent à travers leurs offres des services numériques dont la valeur ajoutée est incontestable. Je note, enfin, la participation massive des experts et des structures publiques et privées venues d'Amérique, d'Europe et d'Afrique. Ce qui augure un Salon de très haute qualité»*, a fait savoir le Premier ministre.

La séance inaugurale ou panel inaugural de haut niveau qui s'en est suivie a tourné autour du thème: *«Le développement et la confiance numérique»* qui a suscité des débats techniques et scientifiques, suivi de la table ronde. Six ateliers et sept tables-rondes ont eu lieu au cours de ce Salon sur diverses thématiques: *«Comment promouvoir l'agro-business en Afrique pour une réelle croissance inclusive et durable»; «Impacts de l'innovation technologique sur le développement durable et la croissance inclusive»; «L'innovation au féminin: Promouvoir des approches intégrées qui répondent aux défis de développement auxquels l'Afrique est confrontée»; «Infrastructures et services internet: l'accès et les infrastructures: le socle du numérique»*.

Pascal BIOZI KIMINOU

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Réseau national des populations autochtones du Congo (RENAPAC)

Améliorer les conditions de vie des populations autochtones

Dans le but de renforcer les liens entre les orientations régionales du Réseau des populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (REPALEAC) et les activités de niveau national, le Réseau national des populations autochtones du Congo (RENAPAC), avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale et la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), a organisé du 23 au 24 avril 2019 un atelier de lancement des travaux du Plan national de développement des populations autochtones et les communautés locales d'Afrique centrale. La cérémonie d'ouverture a été présidée par M. Justin Assomoyi, directeur général de la promotion et de la protection des peuples autochtones, qui avait à ses côtés M. Guy Serge Ngoma, coordonnateur du RENAPAC.

La tribune

Le REPALEAC est un réseau d'échelle sous-régionale et un réseau spécialisé de la Conférence sur les écosystèmes des forêts denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC) sur les problématiques des populations autochtones et les communautés locales dont le but est d'accroître et garantir leur participation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale, conformément aux directives sous-régionales adoptées par la COMIFAC. Le réseau a élaboré un cadre stratégique pour le développement des peuples autochtones et communautés locales d'Afrique centrale 2018-2025.

Une cinquantaine de séminaristes ont pris part à cet atelier, parmi lesquels les membres du RENAPAC de Brazzaville et des départements de la République du Congo, le point focal changement climatique de la République du Congo, les membres des ONG nationales et internationales, et autres personnes ressources.

Guy Serge Ngoma a rappelé que le Congo avait ratifié la loi n°5-2011 du 25 février 2011 portant promotion et protection des populations autochtones, laquelle loi souligne, avec force, une implication totale de ses populations à la gouvernance. C'est pourquoi, le coordonnateur du RENAPAC veut poursuivre les démarches pour l'adoption des textes d'application de cette loi.

Photo de famille à l'ouverture des travaux

Justin Assomoyi a, pour sa part, souligné que la thématique autochtone en République du Congo est d'actualité; la vulnérabilité à laquelle s'expose cette population interpelle. *«Nous espérons que nous aurons un réseau national des populations autochtones dynamique qui s'intéresse réellement à l'amélioration de leur qualité de vie. Sur le terrain, nous avons encore une tâche lourde. Cet atelier est une occasion de faire valoir l'égalité entre tous les peuples et de redynamiser le réseau des populations autochtones, pour que celui-ci s'intéresse aux questions relatives à l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones. Les associations et toutes les parties prenantes doivent jouer pleinement leur rôle pour l'émancipation de ces populations»*, a-t-il dit.

Pendant l'atelier, les participants ont validé et adopté le cadre stratégique, un document de planification au niveau sous-régional. Ce plan stratégique est réparti en quatre thèmes: Amélioration des conditions de vie des populations autochtones; Sécurisation des terres et territoires des populations autochtones; Participation effective des populations autochtones dans la gestion des ressources naturelles; et Renforcement des capacités du RENAPAC. Ils ont également adopté le Plan du travail et budget des activités (PTBA) nécessaires à l'élaboration du Plan national de développement des populations autochtones et communautés locales au Congo.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Agence universitaire de la francophonie (AUF)

Des universitaires initiés à la conception et à la gestion d'un cours en ligne

Soucieuse de voir les enseignants de l'Université Marien Ngouabi s'approprier l'usage du numérique pour concevoir et gérer des cours en ligne, l'Agence universitaire de la francophonie (AUF) a organisé, du 9 au 12 avril 2019 à Brazzaville, une session de formation à l'endroit des enseignants et doctorants de cette université. La formation a été animée par Hilaire Nkounkou, Professeur à la Faculté des sciences et technique de l'Université Marien Ngouabi.

Les récipiendaires brandissant leurs attestations

La massification, la pléthore des étudiants inspire de plus en plus les Universités du monde à adopter la formation à distance.

Pourquoi une formation sur la conception et la gestion d'un cours en ligne? Le Professeur Hilaire Nkounkou, formateur, a indiqué qu'*«avec le développement des technologies sur l'éducation, il est important que les enseignants qui dispensent les cours dans nos Universités puissent acquérir des notions de base sur les nouvelles technologies. Surtout les technologies sur l'enseignement. C'est pourquoi, aujourd'hui, en dehors des cours présentiels, un enseignant actuel est tenu de concevoir un cours, de le placer et de le gérer»*.

L'objectif de cette formation a été d'initier les enseignants et les doctorants de l'Université Marien Ngouabi à s'approprier les techniques de scénarisation et de mise en ligne d'un cours sur une plateforme Moodle ou Foad. Ceci, pour qu'ils intègrent les Nouvelles technologies éducatives (NTE) dans les pratiques pédagogiques, afin de faciliter le déploiement de Formations ouvertes et à distance (FOAD).

Pour Edith Sophie D. Kombo née Bayonne Bouinou, enseignante à la Faculté des sciences de la santé, participante, *«la formation était de qualité, le formateur bien outillé dans la transmission des connaissances. Je suis heureuse d'avoir participé à cette formation. Il y a eu un accompagnement pour que chaque apprenant puisse se familiariser avec la plateforme et le programme qui nous permettent de placer notre cours en ligne»*.

Franchelle Constance Bakeni Moukani, enseignante à l'Ecole nationale supérieure polytechnique (ENSP), estime, pour sa part, que grâce à cette formation, elle a pu acquérir *«des connaissances sur les Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE), la scénarisation et la conception d'un cours en ligne, la maîtrise du CMS Moodle, la mise en ligne d'un cours sur la plateforme www.ecovama.foad.org et la gestion du cours mis en ligne. Je pense qu'avec cette formation je suis en mesure de placer mon cours en ligne et me dispenser de la pléthore que nous avons aujourd'hui dans nos amphithéâtres»*.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Qui me répondra?

Les populations de Mfilou-Ngamaba sont toujours dans le qui-vive, à cause de la route qui ne trouve pas encore de solution. Pourquoi cette situation perdure-t-elle ?

MMM (Mouhoumi, Brazzaville)

Dénucléarisation

La paix du monde globalisé passe par la Corée

A première vue, il n'y aurait pas de lien direct entre la politique étrangère américaine, la Corée du Nord et l'Afrique. Depuis son arrivée à la Maison blanche, en 2017, M. Donald Trump mène une action qui semble faire fi des règles établies. Il bouleverse les canons et beaucoup sont près de penser qu'il se plait à mettre à l'envers ce qui était à l'endroit.

Le groupe des journalistes africains au Ministère sud-coréen de la réunification

Mais il y a une ligne de cohérence dans cette conduite. Car sa devise, visiblement, c'est «l'Amérique d'abord». C'est-à-dire son peuple. Moins de multilatéralisme pour, au contraire, privilégier le contact direct avec les dirigeants du monde.

A Washington, on ne fait pas mystère du fait que M. Trump n'est pas un diplomate, mais un dirigeant d'abord. Et comme tel, le résultat souhaité sollicite chez lui plus les énergies que la forme pour l'atteindre. Moins de circonlocutions et de bavardages; langage direct, sans grande attention au style; plus de communication directe de fermeté, langage et poignées de mains francs. Qui bousculent les modes et les préséances.

M. Donald Trump reste droit dans ses bottes, mais pas pour ne pas prendre en compte le sort du monde, au contraire! Il intègre dans sa stratégie toute la politique étrangère même si, bien entendu, le regard vers la politique intérieure et les sondages, en cette période de préparation à la présidentielle de l'an prochain ne semble jamais bien loin.

Pour bien comprendre cette politique étrangère qui parfois désarçonne, le Département d'Etat a choisi dix journalistes par continent pour aller, par vagues, sur les lieux de décision de la politique américaine, et s'entendre dire que rien n'est le fruit du hasard ou d'un caprice. Au Département d'Etat, au Pentagone, à la Maison Blanche, à la Mission américaine à l'ONU: les Etats-Unis veulent faire comprendre qu'ils ont tout autant intérêt qu'un autre acteur mondial à la paix et à la stabilité chez tous.

On n'est pas obligé de les croire, mais cette volonté trouve son illustration achevée dans les tentatives pour amener la Corée du Nord à s'ouvrir au monde, à abandonner l'armement nucléaire, à respecter les sanctions imposées par la communauté internationale – l'ONU – pour faire que l'Asie du Sud-est soit une aire de paix et sans armement nucléaire.

La région est celle qui a connu la toute première et dernière attaque nucléaire au monde. C'était en 1945, à Hiroshima et à Nagasaki, au Japon. L'ironie du sort a fait aussi que dans les années récentes, c'est toujours dans cette région, à la centrale nucléaire japonaise de Fukushima Diashi, en 2011, qu'un grave accident nucléaire est survenu condamnant toute une région à l'évacuation définitive.

Ne serait-ce que pour ces raisons, les Etats-Unis se disent légitimement fondés à empêcher d'ultérieurs développements de la technologie nucléaire dans cette région et ailleurs. Car, civil ou militaire, le nucléaire présente toujours un danger. A Washington, un officiel de l'administration Trump a été clair: *«L'armement nucléaire, c'est le dernier des armements. Il n'y en a pas d'autres au-dessus. Dès qu'on l'utilise, on peut être sûr que c'est le dernier geste que l'on accomplira, et que ce sera une voie sans retour»*. Il faut donc amener la Corée du Nord à se départir de cet armement, dans une zone où, par ailleurs, deux autres puissances nucléaires pas trop distantes, l'Inde et le Pakistan, entretiennent des relations belliqueuses qui peuvent dégénérer.

Les conséquences seraient catastrophiques pour tous, y compris en Afrique! *«Dans le monde globalisé d'aujourd'hui, l'armement nucléaire ne peut pas permettre de gérer des petites crises domestiques, circonscrites aux seuls belligérants immédiats»,* soutient encore cet officiel.

Qui plus est, l'Afrique entretient de très bonnes relations avec la Corée du Nord. Des sanctions contre ce pays tiers-mondiste ont été vues par bien des capitales africaines, Pretoria notamment mais pas seulement, comme une mesure injuste voulant imposer la volonté du plus fort à un faible. *«Pourquoi, si l'arme nucléaire doit être interdite, fermer l'œil sur les capacités de certains et s'acharner sur des pays comme la Libye d'hier ou l'Iran d'aujourd'hui?»*, a demandé un journaliste ougandais très remonté.

Avec ce pragmatisme dont ils peuvent faire montre, les diplomates américains répondent: *«Si l'on a laissé s'échapper une occasion d'empêcher l'Inde et le Pakistan de se doter de l'armement nucléaire, cela ne constitue pas un laissez-passer pour les autres. L'armement nucléaire doit pouvoir être contrôlé et vérifié, maîtrisé, pour qu'il ne soit pas à la merci de l'humeur d'un président contre son peuple ou ses voisins !».*

Pour en revenir à l'Afrique, les Etats-Unis sont conscients que des affinités, même économiques, peuvent exister *«pour des raisons que l'on peut comprendre»* avec la Corée du Nord. Mais il ne faudrait pas que par ignorance, on mette en danger des processus qui tardent actuellement à se mettre en marche pour la paix en Asie. Un de ces processus, c'est la réunification entre les deux Corée, gênée par l'arme nucléaire développée au nord, et *«jamais vraiment démantelée».* Ses premières victimes, estime Washington, pourraient être les citoyens de la Corée du Sud. *(A suivre)*

De Séoul, Albert S. MIANZOUKOUTA

RD Congo

La coalition LAMUKA devient une plateforme politique

Les six leaders de la coalition d'opposition congolaise LAMUKA ont tenu leurs assises politiques les 26 et 27 avril 2019 à Braine-l'Alleud, près de Bruxelles, en Belgique. Ils ont décidé de transformer leur coalition en plateforme politique plus conventionnelle. La rencontre a réuni Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi, Adolphe Muzito, Antipas Mbusa et Freddy Matungulu, autour de Martin Fayulu, considéré par la coalition comme le véritable vainqueur de l'élection présidentielle du 30 décembre 2018. Il aura fallu deux jours de négociations intenses aux six membres de LAMUKA pour s'accorder sur la stratégie à adopter face à la situation politique en RD Congo.

Moïse Katumbi

Martin Fayulu

Les leaders de LAMUKA ont convenu de continuer à contester le résultat des élections en restant en résistance ou bien entamer une activité politique au sein des institutions congolaises. Ils ont opté pour la seconde formule, décrite par certains comme une forme d'opposition républicaine, constructive ou plus classique, selon les versions. *«Félix Tshisekedi n'a pas été élu par le peuple congolais. On ne peut pas trahir le peuple. Nous sommes au Parlement parce que nous avons décidé de ne pas abandonner ce peuple, de ne pas abandonner les institutions. Nous ne sommes pas dans l'opposition et je ne suis pas dans l'opposition à Félix Tshisekedi. Je suis le président élu»,* a fait savoir Martin Fayulu.

A entendre Adolphe Muzito, ancien premier ministre, les députés des six partis de LAMUKA au Parlement de Kinshasa devraient adopter une ligne commune. *«Nous voterons non pour ce qui est mauvais et nous nous abstiendrons de ce qui sera bon de la part du pouvoir et de la majorité parlementaire. Nous sortirons quand c'est vraiment contre le peuple»,* a-t-il indiqué.

Les membres de LAMUKA ont en particulier réaffirmé leur unité et décidé que leur coalition aurait désormais une présidence tournante. La première présidence trimestrielle sera assurée par l'ancien gouverneur du Katanga Moïse Katumbi.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Bénin

Scrutin législatif sans l'opposition

Pays réputé pour être un exemple de démocratie en Afrique de l'Ouest, le Bénin a organisé dimanche 28 avril 2019 un vote sans l'opposition. Une première sur le continent depuis l'avènement de la démocratie en 1990.

Un bureau de vote sans électeur

Les électeurs étaient appelés aux urnes, pour élire leurs députés lors d'un scrutin où l'opposition n'a pas été autorisée à se présenter. Cela s'est fait ressentir dans les bureaux de vote avec une faible participation bien que le Bénin ait agi comme d'autres pays d'Afrique où l'internet est désormais coupé durant le vote.

Sur le taux de participation à Cotonou et à Porto Novo donne à noter qu'il n'y a pas eu affluence dans les bureaux de vote. Un constat que le dépouillement a confirmé par endroits. Tous les leaders de l'opposition qui ont appelé au boycott ont boudé le vote. Aucun d'eux ne s'est déplacé. Sauf si les estimations des observateurs nationaux et de la Commission électorale, la CENA prouvent le contraire. Ni l'opposition ni le pouvoir ne diffusaient encore des chiffres même si on peut s'attendre à une guerre des chiffres sur le taux de participation, un des enjeux majeurs de cette élection.

A Cotonou, il n'y a pas eu d'incidents majeurs. En revanche la journée a été chaude au Nord, avec de violentes manifestations qui ont empêché le déroulement du vote à Tchaourou-centre, ville natale de l'ancien président Thomas Boni Yayi. A Parakou, la plus importante ville du Nord, des jeunes très mobiles sont passés dans plusieurs bureaux de vote pour saccager les urnes ou les brûler. Glazoué et Savè, deux villes des Collines, ont également été secouées par des violences. Il y aurait déjà, affirme-t-on, six arrestations à Glazoué. Quant aux premières tendances, la CENA les promet pour ce mardi. Dans une école primaire de Porto Novo, sur 409 inscrits on note 46 votants. D'ordinaire au Bénin, les électeurs viennent très nombreux pour assister au dépouillement. Dimanche à Porto Novo, il n'en a pas été le cas. Seulement une poignée de citoyens a fait le déplacement. Parmi eux, certains qui ont boycotté le scrutin, mais qui sont venus s'assurer que personne ne *«gonfle le taux de participation».*

Dans le pays, c'est l'indifférence quasi-générale. *«Bloc républicain ou Union progressiste, quelle est la différence, tous sont des enfants de notre président»*, explique un partisan de l'opposition. La tension très forte est retombée au fil de la journée. Aucun trouble n'a été signalé à Porto Novo, capitale politique du Bénin. Le dispositif sécuritaire était discret. L'image qui reste dans les esprits est celle des cours d'écoles désertées. *«J'ai 50 ans, je n'ai jamais vu ça, je dois le reconnaître»,* a confié un électeur.

M.M.M.

La Semaine Africaine, votre journal!

IN MEMORIAM

29 avril 2017 - 29 avril 2019

A l'occasion du deuxième anniversaire du rappel à Dieu de leur épouse, belle-sœur, mère et grand-mère, Suzanne BATOLA «Maman Nella», monsieur Rock Daniel Koussakana et famille portent à la connaissance des parents, amis et connaissances, qu'une messe d'action de grâces a été célébrée lundi 29 avril 2019, en l'église Saint-Pierre Claver de Bacongo.

Puisse le Seigneur plein de bonté accorder à sa servante la paix et la bénédiction sans fin!

Pour la famille,

Rock Daniel KOUSSAKANA

Session pastorale annuelle de la Conférence épiscopale du Congo

Informer les évêques sur les activités des commissions

L'un des trois rendez-vous annuels sacro-saints de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), avec la retraite annuelle et l'assemblée plénière, la session pastorale annuelle considérée à juste titre comme la plénière des commissions épiscopales, s'est ouverte, lundi 29 avril 2019, au Centre interdiocésain des œuvres (CIO) à Brazzaville. Placée sous l'autorité de Mgr Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, président de la CEC, la cérémonie d'ouverture de cette session a connu la participation de Mgr Francisco Escalante Molina, nonce apostolique au Congo et au Gabon, de NN. SS. Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, vice-président de la CEC, Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, Jean Gardin, évêque d'Impfondo, Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, ainsi que plusieurs prêtres, des laïcs membres des bureaux nationaux des mouvements d'apostolat, etc.

Les évêques du Congo, le nonce apostolique et les participants à l'ouverture

Trois allocutions ont marqué cette cérémonie d'ouverture placée sous la modération de Raoul Sika: le mot de l'abbé Brice Armand Ibombo, secrétaire général de la CEC, l'allocution de Firmin Bozangabato, président du Conseil national de l'apostolat des laïcs du Congo (CNALC), et le discours d'ouverture de l'évêque président de la CEC.

Après la prière d'ouverture prononcée par le vice-président de la CEC, a suivi le mot de circonstance du secrétaire général de la CEC dans lequel il a d'abord fait le bilan de l'année écoulée, faisant ainsi mention des activités réalisées. Partant, il a repris les propos du Pape François qui recommande à construire les ponts et non des murs de séparation, à privilégier la voix du dialogue et du contact, à dépasser les tensions et les incompréhensions. Aussi, l'abbé secrétaire général s'est réjoui du lancement de la rubrique *«Echos des Commissions»* dans les colonnes de La Semaine Africaine, saluant et félicitant M. Albert Mianzoukouta, directeur de publication de ce bihebdomadaire catholique et ses collaborateurs pour le travail qu'ils continuent de réaliser. De même, il a félicité le directeur de La Semaine Africaine pour avoir décroché le prix du meilleur éditorialiste, lors de la cérémonie de remise des trophées aux médias congolais, vendredi 26 avril 2019. Le secrétaire général a remercié les coordonnateurs et secrétaires généraux des commissions pour le travail réalisé sans relâche, ainsi que tous les collaborateurs pour leur disponibilité. Avant de mettre un terme à son propos, l'abbé Brice Armand Ibombo a invité les participants à s'incliner devant la mémoire de ceux qui ont quitté cette terre des hommes, notamment Mgr Barthélemy Batantu, ancien archevêque émérite de Brazzaville, dont le 15ème anniversaire de sa mort a été célébré, samedi 27 avril 2019, au cours d'une messe présidée par l'archevêque de Brazzaville, à laquelle ont participé M. Denis Sassou Nguesso, président de la République et son épouse.

Le président du CNALC a présenté le contexte politico pastoral dans lequel se tenait cette session pastorale. Après avoir rappelé l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris en France, à l'entrée de la Semaine Sainte, M. Firmin Bozangabato a épinglé la crise des valeurs qui gangrène la société congolaise dont la perte du pouvoir d'achat des ménagères, la pénurie du sang dans les hôpitaux, avant d'annoncer aux participants la tenue de la troisième édition de la Semaine sociale qui s'est déroulée, récemment, à l'hôtel de l'ACERAC, sur le thème: *«L'économie sociale et solidaire»*.

Intervenant en dernier lieu, le président de la CEC a manifesté sa communion et exprimé sa proximité face aux Eglises victimes de violence, de préjudices divers, et en proie à des tensions diverses, en particulier l'Eglise de France et notamment l'archidiocèse de Paris, après l'incendie de la cathédrale Notre Dame de Paris.

Abordant l'objectif de la session, l'évêque-président a fait savoir que l'un des objectifs consiste à informer les évêques sur la manière avec laquelle les chrétiens ont reçu leur message publié à l'issue des de leur dernière assemblée plénière, et sur les activités que les commissions épiscopales ont réalisées et celles qui sont en cours de réalisation. Après avoir déploré le court temps mis à la disposition de ces commissions pour s'exprimer, Mgr Daniel Mizonzo a salué l'initiative du Bureau national des Scholas populaire du Congo d'avoir commémoré le 15ème anniversaire de la mort de Mgr Barthélemy Batantu, ancien archevêque de Brazzaville, fondateur de ce mouvement d'apostolat, spécialisé dans l'animation et le chant liturgique.

La session pastorale s'achèvera jeudi 2 mai 2019, au CIO.

Gislain Wilfrid BOUMBA

REMERCIEMENTS

Les enfants de ma MPISSA, les petits et arrière-petits-enfants et la grande famille de ma MPISSA remercient:
• les fidèles et les chorales de la paroisse évangélique Betania de Sangolo;
• les serviteurs de Dieu de l'Eglise Evangélique du Congo et ceux de l'Armée du Salut;
• la fanfare de la chorale Echo du ciel de Bacongo;
• les amis et connaissances,
• et les autorités administratives et politiques,
pour la sympathie et le soutien multiforme qu'ils leur ont manifestés, suite au décès de leur matriarche, Hélène MPISSA, décédée le jeudi 14 mars 2019 à Brazzaville, à l'âge de 108 ans, et inhumée le mardi 26 mars 2019 au cimetière *«Ma campagne»* de Brazzaville.

Que tous ceux qui l'ont connue rendent grâce à l'Eternel Dieu et aient une pensée pieuse pour elle!

COGELO SA

Congolaise de Gestion de Loterie

Lancement officiel du Pick5 Ce lundi 29 Avril 2019

Le **PICK5,**
C'est un nouveau pari au PMU-PLR,
C'est «5 chevaux sans ordre»

IL VA FALLOIR ETRE FORT!

1) Principe du jeu
Il suffit de trouver les cinq (5) premiers chevaux d'une course sans ordre précis d'arrivée.
Le parieur gagne un rapport unique PICK5.

2)Mise de base
Une mise de base très minime, à savoir: 250 F. CFA

3) Formule de jeu
Il est possible de jouer au PICK5 en formules:

• Unitaire: uniquement 5 chevaux;
• Combinée: plus de 5 chevaux;
• Champs (réduit ou total) avec 4,3,2 chevaux de base et 1 cheval de base.

4) Cas de non-partant
En cas de non-partant, les parieurs ayant dans leur jeu les 4 premiers chevaux de l'arrivée et un non partant, touchent le rapport spécial PICK5, égal à 1/5 du rapport PICK5

5) Cas de remboursement
Tous les autres parieurs ayant 2 non-partants ou plus dans leur jeu, sont remboursés.

6) Lieu de validation
Rendez-vous dans la salle PLR la plus proche pour:
- Vous procurer le tarifaire;
- Valider vos paris;
- Et percevoir immédiatement vos gains.

PICK5, Nouveau pari, nouveau défi.
COGELO, la passion de gagner!

SUECO

CENTRE DE FORMATION ET D'INFORMATION SUECO

Du nouveau à Suéco

Les formations d'initiation à la cuisine, pâtisserie, transformation alimentaire et bricolage destinées aux particuliers ont débuté au Restaurant de SUECO.

AU PROGRAMME

Désignation	Tarif	Durée de la séance
Gâteau de mariage	20.000	3 jours
Gâteau d'anniversaire	10.000	2 jours
Pizza	5.000	1 jour (4h)
Tarte	5.000	4heurs
Croissant	10.000	6 heures
Production de jus, confiture et pâtes de fruit	5.000	4 heures
Production de boisson alcoolisée (Liqueurs et autres)	10.000	6 heures
Séchage de fruits, légumes et plantes aromatiques	7.000	6 heures
Production de poudres et farines alimentaires	7.000	6 heures
Granité, Gratacha, sucette (Alaska, esquimaux)	5.000	6 heures
Fabrication des conserves en pot	10.000	6 heures
Conservation et séchage des viandes	10.000	6 heures
Confiseries diverses	10.000	2 jours
Glace	10.000	8 heures
Yaourt	7.000	8 heurs
Salades	5.000	6 heures
Pot au feu	7.000	4 heures
Tiep djen	6.000	8 heures
Ragoût	10.000	8 heures
Saka-Saka au maïs	10.000	8 heures

Les ingrédients sont à la charge de l'apprenant. Les tarifs sont réduits pour des inscriptions collectives.

Les démonstrations publiques se font chaque premier samedi du mois à SUECO à partir de 13h00 (Tarif 3.000 frs la participation.) Les ingrédients sont à notre charge !!!

➢ ***Pour toute autre recette, s'adresser au restaurant***

Contacts : suecoeec@yahoo.fr /contact@sueco.org
Tél. : (+242) 22 294 05 55 / 06 942 38 56 / 05.380.09.50

« Suéco, Former pour libérer l'Homme »

Dimanche de la Divine Miséricorde

Le Pape François a invité les fidèles à accueillir les dons du Christ ressuscité

Dimanche 28 avril 2019, fête de la Divine Miséricorde, le Pape a invité les fidèles à accueillir les dons du Christ ressuscité, à la suite des disciples: la paix, la joie et la mission apostolique. Trois dons qui jaillissent des plaies du Seigneur. Dans sa méditation proposée aux fidèles rassemblés Place Saint-Pierre pour la prière du Regina Cœli, le Pape a commenté l'Evangile de ce dimanche, où Jésus apparaît par deux fois à ses disciples au Cénacle (Jn 20, 19-31).

Le Pape François saluant la foule à partir de la fenêtre du Palais apostolique, dimanche 28 avril 2019 (Vatican Media)

Ne pas oublier les plaies du Christ

«Que la paix soit avec vous» (v. 21): tels sont les premiers mots prononcés par le Christ dans cet épisode. Le Pape François a d'abord souligné que le premier don du Ressuscité est celui d'une *«paix authentique, parce que par son sacrifice sur la croix, il a réalisé la réconciliation entre Dieu et l'humanité et a vaincu le péché et la mort»*. Cette paix constitue *«le fruit de sa victoire»*, et se manifeste alors que Jésus montre *«ses blessures dans son corps glorieux»*.

Des plaies qui, lors de la deuxième apparition, s'offrent à la vue et au toucher de l'apôtre Thomas, mettant alors fin à son incrédulité. *«Elles constituent la source de la paix, car elles sont le signe de l'immense amour de Jésus qui a vaincu les forces hostiles à l'homme, c'est-à-dire le péché, le mal et la mort»*, a expliqué le Souverain Pontife. Improvisant alors son allocution, il a invité les fidèles à se tourner vers les plaies de Jésus, à les toucher à travers les blessures de *«tant de personnes qui souffrent»*. *«Les plaies de Jésus sont un trésor: de là sort la miséricorde»*, a-t-il affirmé. *«Avec ses plaies Jésus intercède devant le Père. (…) N'oublie pas les plaies de Jésus»*, a demandé le Pape François à la foule.

La Résurrection, point de départ d'un monde nouveau

La joie est le deuxième don du Seigneur ressuscité, et ses disciples l'éprouvent lorsque le Seigneur leur apparaît (Cf. v.20). *«Si tu es triste, si tu n'es pas en paix, regarde Jésus crucifié, regarde Jésus ressuscité, regarde ses plaies et prends cette joie»*, a conseillé le Pape François.

Enfin Jésus confie à ses disciples le *«don de la mission»* (Cf. v.21). Sa résurrection marque alors *«le début d'un nouveau dynamisme d'amour»* qui, avec l'Esprit-Saint, est *«capable de transformer le monde»*. Le Saint-Père a conclu son message en invitant les fidèles à *«approcher du Christ avec foi»* en ce deuxième dimanche de Pâques. L'Eglise catholique universelle célèbre en effet le dimanche de la Miséricorde Divine, institué par Saint Jean-Paul II, le 30 avril 2000. D'où cette invitation à ne pas oublier *«les plaies de Jésus, car c'est de là qu'en sortent la paix, la joie et la force pour la mission»*.

A signaler qu'en ce dimanche de la Divine Miséricorde, à Brazzaville, au Congo, Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, a été en visite à la paroisse Saint Esprit de Moungali, dans le 4ème arrondissement, où il a célébré la messe, concélébrée par les membres de l'équipe presbytérale paroissiale dont l'abbé Jean Paul Diakondoua Sina, administrateur paroissial.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Réflexion

Université catholique du Congo: pourquoi pas un «Décret Portella» pour permettre une bonne collecte?

Tout bon lecteur de La Semaine Africaine a pu constater comme moi, la note pastorale de Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, dans laquelle il invite les hommes et femmes de bonne volonté à participer volontairement aux travaux de finition de la première université catholique construite dans le diocèse de Pointe-Noire au Congo-Brazzaville, et dont la rentrée académique est prévue pour octobre 2020. Soucieux de l'événement, et pour éviter que cette date ne puisse connaître une quelconque *«entorse»* ayant pour cause une mauvaise prévision financière, qu'il me soit permis d'être la voix des sans-voix pour expliquer le contenu de ce que j'appelle de tous mes vœux le *«Décret Portella»*.

Abbé Eric Béranger Nsondé

1. L'Université catholique: un autre rêve de Mgr Kombo

Mgr Ernest Kombo (d'heureuse mémoire, et premier prêtre ordonné par le cardinal Emile Biayenda) qui n'est plus une figure à présenter dans notre pays, tant au niveau politique qu'ecclésial, pour sa richesse spirituelle, son courage évangélique et missionnaire (et pour avoir enrichi le diocèse d'Owando des prêtres en un temps record, formés surtout en Europe), avait trois soucis majeurs pour l'Eglise locale: le projet de l'hôtel administratif des évêques de l'A.C.E.R.A.C., dont l'abbé Mesmin-Prosper Massengo comme secrétaire général, n'avait pas manqué de souligner comme étant *«un miracle de Mgr Ernest Kombo»* le jour de l'inauguration, tout en étant reconnaissant à l'égard du président de la République pour ce don offert aux évêques d'Afrique centrale (Cf. Discours de l'inauguration en date du 14 juillet 2015); le second, la maison de retraite des prêtres, et le troisième: l'université catholique (Cf. Allocution lors des obsèques de Mgr Batantu, en date du 13 mai 2004).

Que peut-on attendre d'un pays, pas seulement de l'Etat mais aussi de l'Eglise reconnue comme *«experte en humanité»* (Paul VI, Popolorum Progressio, du 26 mars 1967, n°13), quand il n'est pas en droit de miser sur le capital humain, en particulier sa jeunesse?

De l'importance de la formation de la jeunesse dans sa dernière Exhortation apostolique post synodale, Christus vivit, (25 mars 2019), le Pape François nous a rappelé: *«L'école catholique reste essentielle comme espace pour l'évangélisation des jeunes. Il est important de prendre en compte certains critères inspirateurs, signalés dans Veritatis gaudium, en vue d'un renouvellement et d'une relance des écoles et des universités «en sortie» missionnaire, tels: l'expérience du kérygme, le dialogue dans tous les domaines, l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité, le développement de la culture de la rencontre, la nécessité urgente de «faire réseau» et l'option pour les derniers, pour ceux que la société exclut et rejette. Egalement est importante la capacité à intégrer les savoirs de la tête, du cœur et des mains»* (n° 222).

Voilà pourquoi devant les images (relayées dans les réseaux sociaux) et les revendications (relevant de leurs droits) à peine croyable de nos jeunes étudiants délaissés et réprimés à l'étranger (au Maroc, Cuba…), nous sommes donc appelés à diligenter nos ressources pour permettre à la jeunesse congolaise d'étudier et de se former dans un climat de sérénité.

2. Ce qu'est un décret (ecclésial)

D'aucuns pourraient se demander au nom de quoi ou de qui Mgr Portella, évêque de Kinkala, se serait permis la paternité de la chose, vue que cela relèverait exclusivement du pouvoir juridictionnel de l'ordinaire de Pointe-Noire, en l'occurrence Mgr Miguel?

La réponse est toute simple: c'est au nom de la collégialité épiscopale (Cf. Paul VI, Motu proprio Apostolica sollicitudo, 15 septembre 1965; LG nn. 18, 22 et 23; textes non exhaustifs), mais également en tant que président de l'Association des Fondateurs de l'Université Catholique du Congo-Brazzaville comme le précise sa note pastorale du 22 février 2019.

Tout comme dans la société civile, une autorité ecclésiastique administrative, législative et judiciaire est en droit de promulguer un décret (Cf. Can. 29 et 30) pour une communauté capable de recevoir la loi.

Le Can. 31 - § 1 précise: *«Ceux qui détiennent le pouvoir exécutif peuvent, dans les limites de leur compétence, porter des décrets généraux exécutoires qui précisent les modalités d'application de la loi ou qui en urgent l'observation»*.

Ceci dit et en tenant compte de l'urgence des travaux de finition de notre première université catholique ainsi que de son fonctionnement ordinaire et en attendant d'atteindre sa *«vitesse»* de croisière, il serait donc de bon aloi, après s'être vu investi de la confiance de la part de ses confrères dans l'épiscopat, que Mgr Portella puisse prendre un décret particulier dans lequel il nous inviterait (prêtres, congrégations religieuses, paroisses et mouvements d'apostolat…) à contribuer massivement pour que soit enfin achevée et inaugurée cette structure du savoir. Pour ceux de l'étranger par exemple, chaque évêque pourrait responsabiliser le prêtre doyen ou un autre référent, qui aura comme mission de recevoir les versements des confrères, quitte à reverser dans le compte de l'I.O.R. ou envoyer directement dans le compte ouvert pour la cause. A combien s'élèverait le montant? Je m'en remets à la sagesse et au savoir-faire de nos évêques (en tenant compte bien entendu des prêtres en formation d'avec ceux qui sont *«casés»* dans des paroisses) d'en discuter les modalités et la période, lesquelles une fois approuvées nous serons communiquées par voix officielle.

Un proverbe puisé chez Théocrite (Idylles, XV, 61-62) nous dit: *«Tentantes ad Troiam pervenerunt Graeci»*, ce qui se traduit par: *«C'est en faisant la tentative que les Grecs sont parvenus à entrer dans Troie»*.

Voilà donc chers tous, ce que je me suis permis de définir comme *«Décret Portella»*, en vue d'une meilleure collecte pour tenter de soulager tant soit peu les souffrances de notre jeunesse estudiantine.

Que Christ Ressuscité nous libère de notre égoïsme!

Eric Béranger N'SONDE
Prêtre en mission pastorale en Italie

Coalition congolaise
Publiez ce que vous payez

Note de position sur la dette extérieure du Congo

La Coalition Publiez ce que vous payez-Congo a publié ces jours-ci, une note de position sur la dette publique de la République du Congo, intitulée: *«De l'urgence de stopper le cercle vicieux de l'endettement du Congo-Brazzaville»*. Ci-dessous l'intégralité du texte.

Le Congo-Brazzaville ploie sous le poids d'une dette consécutive d'une part à sa coopération avec la République de Chine et d'autre part à la pratique des préfinancements pétroliers. Le 16 juin 2006, la République du Congo avait signé un accord de partenariat stratégique avec la Chine, accord renforcé par des conventions de coopération bilatérale en mars 2013.

Les leaders de la coalition publiez ce que vous payez-Congo

La République du Congo s'engageait au travers de ce partenariat, annoncé comme gagnant-gagnant, à vendre 37% de sa production pétrolière et les fonds y relatifs versés dans un compte séquestre à EximBank de Chine pour garantir le remboursement des projets d'infrastructures développés par la Chine au Congo.

Ce mécanisme a entrainé une inflation de la dette globale du Congo envers la Chine, dette s'élevant à 2,9 milliards d'USD en fin 2017. Paradoxalement, au cours de la même période, non seulement le pays a fonctionné avec des budgets excédentaires, il se trouve que le gouvernement a également monté des préfinancements avec des traders auprès de Gunvor, Glencore et Trafigura pour près de 2 milliards de USD, gagés sur les productions pétrolières futures.

Pour rappel, le Congo a bénéficié en 2010 du programme d'allègement de la dette au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) appuyé par le FMI et la Banque Mondiale, programme qui avait permis d'annuler une bonne partie de la dette congolaise, évaluée en 2004 à près de 9,2 milliards de USD, dette allégée à hauteur de 2,4 milliards de USD après le point d'achèvement PPTE.

Depuis fin 2016, le gouvernement discute avec le Fonds monétaire international pour obtenir un appui budgétaire afin de sortir de l'impasse de l'endettement. Le FMI a conditionné ce prêt à un rééchelonnement de la dette du pays envers les créanciers du Congo dont la Chine et les traders et à la mise en oeuvre d'une politique de lutte contre la corruption. Dès lors, le gouvernement mène des discussions secrètes avec ses créanciers, sans que la représentation nationale, les médias, la société civile ne soient informés du contenu de ces discussions.

Au moment où les Congolais s'inquiètent au sujet de l'efficacité de cet endettement qui pèsera sans aucun doute sur les générations futures, et pendant que le gouvernement n'a jamais publiquement apporté des réponses sur les interrogations de l'opinion publique sur l'utilisation faite des revenus du compte de stabilisation, il persiste à poursuivre cette politique hasardeuse, sans proposition de stratégie de développement.

La Coalition Publiez ce que vous payez-Congo au Congo se sent interpellée d'abord par la signature de deux nouveaux accords de prêts, en particulier un visant à renforcer la capacité énergétique de la centrale électrique d'Imboulou (département du Pool), et l'autre pour la construction de la centrale électrique de Sounda (département du Kouilou), ainsi que le projet de construction d'une zone économique spéciale dont les conditions de financements et les clauses fiscales demeurent opaques.

Publiez ce que vous payez-Congo estime urgent pour le gouvernement de prévenir et mettre un terme au cycle actuel d'endettement; il gagnerait d'ailleurs à se préoccuper des solutions urgentes de nature à assainir les finances et à s'assurer que la situation financière actuelle ne soit aggravée par un endettement supplémentaire ne garantissant ni n'améliorant l'accès à l'électricité et la réduction du chômage de masse.

Publiez ce que vous payez-Congo invite les gouvernements de la République du Congo et de la République de Chine à:

- Stopper la spirale de l'endettement du Congo;
- Intégrer la demande de transparence des citoyens congolais quant à accéder aux clauses de l'accord global de coopération signé entre les deux parties;
- Divulguer le mécanisme de fonctionnement du compte du Congo à EximBank de Chine;
- Améliorer et renforcer la transparence sur les négociations en cours en vue du rééchelonnement de la dette, en ce qui concerne notamment la nature des concessions accordées par les deux parties.

Publiez ce que vous payez-Congo:

- Invite le gouvernement de la République, Trafigura, Glencore, Gunvor à divulguer les clauses des préfinancements pétroliers de ces dernières années;
- Demande enfin, un accès plus ouvert et accru dans le commerce des matières premières au niveau mondial en clarifiant le rôle des entreprises spécialisées dans ledit commerce en tant que acteurs nouveaux et clés de la scène financière internationale.

Maître Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire en la résidence de Brazzaville
35, Avenue de Auxence ICKONGA, 1er étage immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
Boîte Postale: 1674, Tél.: (+242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: officenotarial.mounguengue@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

HSM INVESTMENT

Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.500.000 Francs CFA
Siège social: 12, rue Ossélé, Moungali, Brazzaville
(République du Congo)

Suivant acte authentique dressé à Brazzaville en date du trois avril deux mil dix-neuf, enregistré le quatre avril deux mil dix-neuf, sous folio 64/2 et numéro 0806 à la recette d'impôts de Poto-Poto, Brazzaville (République du Congo), Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire en la résidence de Brazzaville, a, conformément aux lois en vigueur, constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

•**DENOMINATION:** HSM INVESTMENT;

•**FORME:** Société à Responsabilité Limitée ;

• **OBJET:**
- L'activité agropastorale;
- La pisciculture;
- Le commerce général;
- La production et la vente de l'aliment de bétail;
- Le conditionnement et la vente des produits alimentaires;
- L'import-export;

• **SIEGE SOCIAL:** 12, rue Ossélé, Moungali, Brazzaville (République du Congo);

• **APPORT EN NUMERAIRE:** La déclaration notariée de souscriptions et de versements reçue par le même Notaire le trois avril deux mil dix-neuf et enregistré à la recette d'impôts de Poto-Poto, le quatre avril deux mil dix-neuf sous folio 64/3 n°0807, atteste que les souscripteurs ont déclaré que toutes les parts souscrites sont en numéraires et constate le versement de la somme d'un million cinq cent mille (1.500.000) Francs CFA représentant le capital social.

• **IMMATRICULATION:** la société a été immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 11 avril 2019, sous le numéro CG-BZV-01-2019-B 12-00053.

• **DEPOT LEGAL:** le 11 avril 2019 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

Pour Avis,
Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire.

VISA DUBAI 50.000 F. CFA

Pour tous renseignements nécessaires, veuillez vous rapprocher de nos agences.

BRAZZAVILLE: 05 056 64 73
06 836 01 88
05 020 22 55
05 009 00 90

E-mail: directafricabzv35@gmail.com

POINTE-NOIRE: 05 553 17 87 / 06 628 61 67

E-mail: directafricapnr@gmail.com

DUBAI: 00971 50 9916263
00971 58 2718358
00971 56 5946227
00971 55 5539340

E-mail: directafricadxb@gmail.com
Direct Africa reste à votre disposition pour vous accompagner tout au long de votre séjour à Dubaï.

Maître Patrick Hervé ANGOUELET, NOTAIRE
Tél.: (242)05.521.69.19/06.960.28.72
Etude sise à Brazzaville, 1, rue Mongo (En face de la grotte mariale de l'Eglise Catholique Sainte-Anne; Avenue ORSY); Poto-Poto.

AVIS

Suivant Procès-verbal authentique de L'Assemblée Générale Extraordinaire des Associés de la SOCIETE «GROUP PIERRE ARTHUR» SARLU au capital de 1.000.000 de FRANCS CFA, dont le siège social est à Brazzaville, 64, rue Mvoutis; Arrondissement 5 Ouenzé, régulièrement immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro RCCM CG/BZV/17 B 6463 du 25 Mai 2016, reçu par le Notaire soussigné, il a été procédé à la dissolution anticipée et liquidation de ladite Société aux caractéristiques suivantes.
- **Dénomination Sociale:** SOCIETE «GROUP PIERRE ARTHUR» SARLU.
- **Capital Social:** UN MILLION (1.000.000 F. CFA) de F. CFA divisé en CENT (100) parts de 10.000 F. CFA chacune.
Siège social: Brazzaville 64, rue Mvoutis; Arrondissement 5 Ouenzé.
Objet social:
La Société a pour objet, en République du Congo et dans tout autre pays:
• Pâtisserie, restauration, bistrot; • Cafeteria, casino, alimentation; • Bars, hôtellerie, flat; • Import-export; • Commerce de gros et détails; • et activités d'intermediaires du commerce de gros; • et détails des: produits agricoles bruts; • d'animaux vivants; • de produits; alimentaires; • de machines, d'équipements et de; • fournitures industriels; • des véhicules,
• des textiles; • location véhicules; • quincaillerie, vente de ciment; • Prestation de services.
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ci-dessus ou tous objets similaires ou connexes.
- **Durée:** Quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de son Immatriculation au Registre de Commerce et de crédit mobilier.
Dissolution anticipée: La dissolution anticipée de ladite société pour cause non- fonctionnement de la société pour manque d'activités.

Pour avis,
Maître Patrick Hervé ANGOUELET, Notaire.

MINISTERE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
-=-=-=-=-=-=-=--=
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
ET LA COMPETITIVITE (PADEC)-PHASE DE PREPARATION DU PROJET

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 007/MPSIR/2019/UGP PADEC
POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ASSISTER LE MINISTERE DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES DANS L'OPERATIONNALISATION DE L'AGENCE DE PLANIFICATION, DE PROMOTION ET DE DEVELOPPEMENT DES ZONES ECONOMIQUES SPECIALES EN REPUBLIQUE DU CONGO

I- Contexte
La République du Congo a obtenu de la Banque mondiale une avance de préparation pour le Projet d'Appui au Développement des Entreprises et la Compétitivité (PADEC) qui vise entre autres objectifs, la mise en œuvre de l'axe diversification de l'économie envisagé dans le Plan National de Développement (PND).

A cet effet, l'Unité de Gestion du PADEC a l'intention d'utiliser une partie du financement pour effectuer des paiements au titre du contrat suivant: Recrutement d'un consultant chargé d'assister le Ministère des Zones Economiques Spéciales dans l'opérationnalisation de l'Agence de Planification, de Promotion et de Développement des Zones Economiques Spéciales en République du Congo.

II- Tâches et Responsabilités
Les tâches et responsabilités du consultant comprennent entre autres:
• l'opérationnalisation de l'Agence de Planification, de Promotion et de Développement (APPD) des ZES;
• l'appui dans la rédaction et l'exécution du contrat de performance entre l'APPD ZES et le Gouvernement congolais; de la gestion du guichet unique (définition ou élaboration d'un Répertoire des Emplois et des Compétences des ZES);
• l'assistance à l'APPD ZES dans le cadre du partenariat public privé (le modèle financier; le contrat d'affermage pour le raccordement de l'eau et de l'électricité; la gestion des télécommunications et de l'internet…);
• le suivi d'exécution de la convention de gestion et de développement,
• l'élaboration d'un plan d'action avec une feuille de route;
• l'élaboration d'un organigramme détaillé et commenté de l'APPD des ZES;
• définition du profil du personnel clé de l'APPD;
• proposition de plan de formation du personnel clé de l'APPD;
• l'analyse du contexte et du cadre institutionnel;
• le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la mise ne œuvre de l'APPD;
• l'appui aux séances de travail du comité technique mis en place pour la validation des phases et des livrables;
• l'organisation des réunions d'information/sensibilisation etc.

III- Qualifications requises

Le (la) candidat (e) doit:
• Etre détenteur au minimum d'une maîtrise en science économique, ingénieur en génie civil, en droit des affaires, en gestion des organisations, ou d'un diplôme équivalent.
• Avoir une expérience professionnelle d'au moins 10 ans, de préférence dans une institution gouvernementale ou du secteur privé;
• Avoir une expérience dans le management des organisations publique et/ou privées.
• Avoir une bonne connaissance et compréhension du fonctionnement des zones économiques spéciales;
• Avoir une bonne maîtrise des principes et du mécanisme du partenariat public privé;
• Avoir réalisé au moins trois (3) missions d'implantation des zones économiques spéciales;
• Avoir une bonne aptitude dans la conduite des négociations.
• Etre bilingue (maîtrise du français et de l'anglais). La connaissance du chinois est un atout.

IV- DEPÔT DES CANDIDATURES
Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant: une lettre de motivation, un curriculum vitae, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant de l'expérience, doivent être déposés sous plis fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 10 mai 2019 à 16H00, heure locale avec la mention: «Avis de recrutement d'un consultant chargé d'assister le Ministère des Zones Economiques Spéciales dans l'opérationnalisation de l'Agence de Planification, de Promotion et de Développement des Zones Economiques Spéciales en République du Congo».

Contact
Monsieur le Coordonnateur du Projet PADEC
Rue LOCKO Isaac n° 05 et 06 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 22 613 18 38 /06 931 00 10/06 670 74 79
E-mail: padec2019@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 23 Avril 2019

Le Coordonnateur,

Benoît NGAYOU

Vie associative

Pour le droit d'accès des femmes à la terre au Congo

Œuvrant pour la protection de l'environnement et le droit d'accès pour tous à la terre, l'Espace vert d'Afrique (EVA) est une organisation non gouvernementale créée en 2009 à Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza. Il a tenu du 5 au 6 avril 2019 dans cette localité, sous l'égide de Simone Bakoumina, présidente du Conseil municipal de Madingou, un atelier de concertation sur le droit d'accès des femmes à la terre en République du Congo.

Madame le maire et les participants à l'atelier

Cet atelier de concertation a regroupé des parlementaires nationaux, des élus locaux, des responsables des collectivités locales, des directeurs départementaux et des responsables des Organisations de la société civile (O.S.C) de la Bouenza.

Ses organisateurs ont rappelé que la terre, depuis l'indépendance du Congo en 1960, a été une propriété exclusive de l'Etat. Ce n'est qu'à la Conférence nationale souveraine en 1991 que le droit foncier coutumier a été reconnu aux individus. Mais malgré cela, des problèmes fonciers liés notamment à l'accès à la terre existent encore. C'est dans le souci de trouver solution à ces problèmes qu'un ministère de la Réforme foncière et de la préservation du domaine public a été mis en place en 2005. Ce qui a permis au Congo de disposer d'une législation foncière. Mais nonobstant son existence, la réalité sur le terrain est tout autre. Elle est éloignée souvent des textes. Aussi est-il difficile de conclure à une politique foncière formellement élaborée et appliquée. Les femmes en paient le plus lourd tribut du fait, surtout, de la tradition. *«Il faut donc lutter pour l'émancipation de la femme afin qu'elle ait droit à la terre au même titre que l'homme»*, a affirmé un participant.

Mme Simone Bakoumina, maire de la ville de Madingou, s'inspirant du discours de la ministre Nefer Ingani à Impfondo, lors de la Journée internationale de la femme le 8 mars dernier, a déclaré qu'il faut prendre à bras-le-corps les droits de la femme et *«réaffirmer les problèmes que rencontre la femme congolaise pour accéder à la terre, puisque souvent refoulée au second plan, en s'appuyant sur les réalités traditionnelles qui veulent que la femme ne soit jamais héritière de la terre des ancêtres»*. Pour Mérythe Mantsoni Massanga, responsable des programmes à EVA, la résolution de ce problème nécessite l'implication des décideurs. Aussi a-t-elle sollicité leur adhésion à ce projet pour une réelle prise de position sur les inégalités et les discriminations liées à la terre, afin d'assurer un cadre juridique et législatif sensible aux questions du genre et favorable à la promotion, à la protection des droits fonciers des femmes et à son autonomisation. D'ores et déjà, la mairie de Madingou a consenti un partenariat avec EVA, pour promouvoir l'intégration de la femme au développement.

Plusieurs recommandations ont été faites à l'issue de l'atelier à l'endroit des gouvernants: organiser des consultations publiques dans l'élaboration des lois pour une bonne appropriation de celles-ci; élaborer et publier les textes d'application des lois concernant le foncier et l'égalité entre l'homme et la femme adoptées par le Parlement; relire l'article 462 du code de la famille congolaise sur l'énumération des héritiers pour son adaptation suivant nos us et coutumes; soutenir la documentation sur les cas d'inégalités à l'accès à la terre des femmes et autres violations des droits humains; sensibiliser aux cas d'inégalités, de discriminations et de violations des droits humains basées sur l'accès de la femme à la terre en République du Congo, en vue d'améliorer les droits fonciers des femmes par des mécanismes législatifs et autres, et proposer un article présentant clairement le droit d'accès de la femme à la terre dans la loi 21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'acquisition et d'occupation des terrains et terres en République du Congo.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Ecole militaire préparatoire général Leclerc

Rénover pour consolider les acquis

Se faire une idée des problèmes auxquels l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) est confrontée, échanger avec le personnel et livrer un message aux enfants de troupe (élèves de cette école), tels ont été, entre autres, les objectifs de la visite de travail du ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo, mardi 16 avril 2019 dans cet établissement de référence sis à Brazzaville.

Charles-Richard Mondjo et des enfants de troupe

A la tête d'une forte délégation composée notamment des membres du commandement, le ministre Mondjo a suivi un exposé fait par le commandant de l'EMPGL, le colonel Raphaël Ngoubou. Celui-ci a énuméré les différents problèmes minant l'établissement, des problèmes liés essentiellement à la logistique, à son fonctionnement administratif par rapport à son statut de lycée d'excellence. La réhabilitation de certains compartiments comme la salle multimédia, avec l'apport de l'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, pour offrir aux enfants de troupe des commodités modernes, a été également évoquée.

Le commandement de l'EMPGL, sous l'impulsion du Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général Guy-Blanchard Okoï présent à cette occasion, s'est fixé cinq priorités au titre de cette année 2019. On peut citer entre autres: mener et coordonner les actions de formation dans les écoles et centres d'instruction; élaborer la documentation nécessaire d'instruction de référence pour la formation continue et discontinue.

Le ministre Mondjo a affirmé que le ministère de la Défense nationale attache une importance à la performance de ses écoles et centres de formation. Il y consacre des efforts importants pour offrir quotidiennement aux apprenants les moyens de s'instruire, de découvrir, de grandir et de s'épanouir. *«Ce beau lieu doit être consacré à l'excellence. Celle que vous devez viser est avant tout scolaire»*, a-t-il indiqué, avant d'insister sur le comportement digne que doivent avoir les élèves de l'EMPGL sur tous les plans. *«Il n'y a pas de place pour la paresse, l'indiscipline, la désobéissance. Le respect dû aux encadreurs et enseignants doit être affirmé avec fermeté. Intériorisez davantage la devise de l'école ''s'élever par l'effort''. Votre école est très attachée à l'héritage légué par tous ceux qui ont été formés ici. Elle peut s'honorer aujourd'hui d'avoir formé une élite professionnelle diversifiée»*.

Le ministre de la Défense nationale a par ailleurs rappelé aux élèves qu'il n'existe pas d'efforts sans discipline. *«Cultivez donc l'esprit de discipline pour préserver et amplifier le positionnement national de l'école et son prestige international. Votre capacité intellectuelle doit commencer à germer maintenant. Vous devez enfin avoir conscience que l'orientation future des enfants de troupe à l'étranger, comme nous avons pris l'habitude de le faire quand nos possibilités le permettent, dépendra non seulement des performances scolaires, mais également du niveau de discipline. Souvenez-vous que certains de vos anciens, qui ont brillé par l'inconduite à l'étranger, ont été rapatriés et punis conformément à la règlementation en vigueur»*, a-t-il martelé.

Concluant son discours, il a souligné que le *«Gouvernement compte sur cette école, devenue lycée d'excellence pour la formation de l'élite. C'est pour cela qu'il est envisagé à terme sa rénovation, notamment en ce qui concerne les infrastructures, l'amélioration du cadre de vie et de travail, et le renouveau pédagogique, pour consolider les acquis de l'école»*. Il a signé le livre d'Or de l'établissement et visité ses réalisations.

A.P.M.

Pour une analyse sereine:
La Semaine Africaine

Humanitaire

Inauguration de l'orphelinat «La Maison de l'Enfant»

L'épouse du chef de l'Etat, Mme Antoinette Sassou Nguesso, a inauguré jeudi 18 avril 2019 le nouveau site de l'orphelinat *«La Maison de l'Enfant»*, pour offrir aux orphelins et enfants abandonnés un cadre de vie familiale agréable. C'était en présence de Mme Amédée Ebono, présidente de l'association le Sourire de l'orphelin, promotrice et présidente de l'orphelinat, d'Yves Castanou, conseiller de Mme Amédée, des membres du Gouvernement dont la ministre des Affaires sociales, Antoinette Dinga-Dzondo, qui en a autorisé l'ouverture et de quelques invités.

Mme Antoinette Sassou dévoilant la plaque

L'orphelinat *«La Maison de l'Enfant»* est une œuvre inspirée par Dieu à qui la promotrice a rendu grâce. Il est une histoire d'amour du prochain, une histoire de compassion qu'écrit depuis neuf ans l'association le Sourire de l'orphelin. L'orphelinat est aussi le fruit de *«notre obéissance à la voix de Dieu qui nous a communiqué une claire vision pour offrir le meilleur aux orphelins et enfants abandonnés, une couche sociale très vulnérable qui mérite notre attention et tout notre soutien»*, a indiqué Mme Amédée Ebono.

Les travaux de construction de l'orphelinat *«La Maison de l'Enfant»* ont commencé en 2010. Ils ont été jalonnés de nombreuses difficultés et obstacles, tout comme d'actes d'escroquerie, de démission injustifiée d'ouvriers et de manque de financement. Cette Maison, a affirmé la promotrice, est une réponse aux cris désespérés des orphelins et enfants abandonnés en quête d'un minimum social.

Dotée d'une capacité d'accueil de 24 enfants, douze filles et douze garçons âgés de 2 à 5 ans, *«La Maison de l'Enfant»*, au-delà de ses beaux murs qui s'érigent fièrement au bord de la rivière Madoukou-Mfoa ambitionne d'offrir aux enfants une véritable famille, une éducation, des soins de santé, l'amour et l'encadrement dont ils ont besoin pour devenir des citoyens aptes à participer activement au développement du Congo.

Mme Amédée Ebono de *«la Maison de l'Enfant»* a lancé un appel aux partenaires qui ont un regard bienveillant sur les orphelins de les aider en faisant des dons réguliers ou en les parrainant. Elle envisage faire un plaidoyer auprès des autorités pour qu'elles décrètent une Journée nationale en faveur des orphelins et enfants abandonnés pour une meilleure prise en compte de leur situation.

Mme Amédée Ebono a remercié Mme Antoinette Sassou Nguesso qui l'a formée et éclairée de ses conseils au quotidien pendant une trentaine d'années, pour aider ceux qui sont dans le besoin ainsi qu'Yves Castanou qui n'a cessé de l'encourager et de l'assister en lui apportant des appuis multiformes.

Une orpheline, au nom de tous les orphelins, a remercié Dieu pour son merveilleux amour dont l'une des expressions manifestes est *«La Maison de l'Enfant»*, un cadre à eux dédié. Elle a également remercié Mme Amédée Ebono qui la construite.

Après le dévoilement de la plaque et la coupure du ruban symbolique par Mme Antoinette Sassou Nguesso, les autorités présentes ont eu droit à une visite guidée de l'immeuble.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

NECROLOGIE

Les membres de l'Association Domus font part aux amis et connaissances, aux membres de la Domus Pointe-Noire, Domus Canada, de l'Association Père Duval (France) et de l'Association de anciens séminaristes du Congo-Brazzaville (A.A.S.C.B) en France du retour à Dieu de M. **Jean-Marie KIMBEMBE**. Décès survenu le dimanche 14 Avril, dans sa 59e année de vie, à Brazzaville.

Ancien séminariste de Saint-Paul de Mbamou et de Saint-Jean de Kinsoundi, il a été l'une des chevilles ouvrières du projet *''Restauration du petit séminaire de Mbamou''*, notamment du presbytère de cette paroisse.

La veillée mortuaire se tient à son domicile, au n° 890 de l'avenue Fulbert Youlou, à Matour (Arrêt sénégalais), dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé.

La cérémonie religieuse a lieu jeudi 2 Mai, en l'église Saint Kisito de Makélékélé et l'inhumation à Mbamou, son village natal (Département du Pool).

Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

«Le livre doit informer, former et apporter un plus et non des antivaleurs»

C'est sous le thème: «Livre et réussite» qu'a été commémorée la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le 23 avril 2019. A Brazzaville, l'évènement a été organisé par le ministère de la Culture et des arts, à travers la Direction départementale du livre et de la lecture publique, en partenariat avec le lycée de la Révolution (situé à Ouenzé, dans le 5e arrondissement), où s'est également déroulée la cérémonie. Le but de cette journée était d'éveiller les jeunes à la lecture. Ces derniers ont été sensibilisés par des auteurs et éditeurs nationaux par diverses communications et la lecture des extraits d'ouvrages sur l'importance du livre et du droit d'auteur. Le livre qui, a-t-on appris, doit informer, former et apporter un plus à celui qui le lit et non des antivaleurs.

Des participants à la cérémonie

Instituée par l'UNESCO en 1995, la Journée internationale du livre et du droit d'auteur a pour but de rendre un hommage mondial au livre et aux auteurs, ainsi qu'encourager tout le monde, en particulier les jeunes à découvrir le plaisir de la lecture, et de reconnaître les contributions irremplaçables au progrès social et culturel de l'humanité.

Pour Jean-Claude Ibara Mbossa, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Brazzaville, *«cette rencontre a ciblé les élèves, parce qu'ils sont les premiers concernés pour la lecture, non seulement pour leur formation, mais aussi pour leur épanouissement intellectuel, moral et culturel.»*

Dans sa communication axée sur les raisons de son écriture littéraire, l'écrivain Ramsès Bongolo a fait savoir qu'il écrit pour immortaliser la sagesse des anciens, déterrer les mythes et les légendes oubliés. En d'autres termes, il écrit pour traduire sa colère face à un monde d'injustice, pour la transfigurer. *«L'Internet,* a-t-il fait observer, *ne constitue pas un danger pour le livre, cependant, il est mal utilisé. Les jeunes sont plus dans Facebook que dans les livres. Or, Facebook vous permet de faire la promotion de vos livres, de découvrir les nouvelles publications. Ce sont des espaces d'échanges, mais exploités autrement».*

Expliquant la "procédure d'édition à suivre", Jackson Darius Mackiozy-Bansimba, gérant de l'édition L'Harmattan-Congo, a affirmé: *«Pour bien écrire, il faut d'abord être un bon lecteur, avoir un certain talent et l'inspiration. Celle-ci est transcrite sur manuscrit saisi, transmis à l'éditeur. Ces manuscrits sont soumis au comité de lecture pour validation. Si le manuscrit ne nous intéresse pas, nous le rendons à l'auteur, une fois que celui-ci est accepté, nous concluons avec lui un contrat, à titre onéreux ou gracieux. A titre onéreux, lorsque le livre est publié, l'auteur a droit à des bénéfices sur des ventes communément appelés droit d'auteur. Une fois ce manuscrit approuvé, nous lui proposons également deux possibilités: le corriger lui-même en lui exigeant la mise en page au nom de l'édition, ou bien, il nous le confie. Après l'étape de correction, nous fixons le prix du livre, taxé selon le barème donné par l'imprimeur. Ce barème fait mention du nombre de pages, des illustrations et de la qualité d'encre utilisée à l'impression.»*

Le responsable de l'édition l'Alliance pour le développement de la culture en langue française, François Filankembo, quant à lui, a fait savoir que les éditeurs congolais n'ont pas tout le matériel pour arriver à faire des grandes éditions comme cela se fait à l'étranger. *«Nous nous débrouillons évidemment à faire l'édition et pour la plupart du temps, nos livres sont en quelque sorte écrits à Brazzaville, mais imprimés en Europe pour un travail fini, agréable et bien fait. Tous, imprimeurs, éditeurs, avons besoin d'argent pour arriver à publier, mais, souvent, l'argent fait défaut»,* a-t-il soutenu.

A signaler que Joseph Itoua, secrétaire général du patrimoine et des archives, a pris part à l'événement.

Alain-Patrick MASSAMBA

Deuxième édition du festival «Epitomé, La nuit de la poésie»

Plaidoyer pour que la poésie retrouve ses lettres de noblesse

A l'initiative de l'association Tchicaya U Tam'Si pour la promotion du théâtre et le développement socio-culturel (ATU), la mythique Ecole de peinture de Poto-Poto, à Moungali (arrondissement 4 de Brazzaville), a abrité du 20 au 22 avril 2019, l'acte 2 du festival «Epitomé, La nuit de la poésie». Un événement placé sous le patronage conjoint du ministère de la Culture et des arts, et la Mairie de Moungali.

Antoine Yirrika, Omer Massoumou et Romain Pindou, à l'ouverture du festival

Cette rencontre était organisée sur le thème *«Voici ma tête congolaise»,* un vers de Tchicaya U Tam'Si, tiré dans l'un de ses poèmes. Ce thème est aussi le titre d'une anthologie à paraître prochainement, coécrit par le Dr Jean Blaise Bilombo Samba et le vice-Doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (FLASH) de l'Université Marien Ngouabi, le Pr Omer Massoumou. L'objectif étant de montrer déjà la quintessence poétique congolaise, en partant par celui qu'on l'on a surnommé l'ancêtre de la poésie congolaise, Tchicaya U Tam'Si, jusqu'à la nouvelle génération des écrivains. L'ouvrage prendra en compte la période de 1955 à 2015.

Romain Pindou, conseiller administratif et juridique du ministre de la Culture et des arts, a présidé les cérémonies d'ouverture et de clôture de cet événement qui a rendu un hommage appuyé à la présence poétique féminine. C'était en présence du Pr Omer Massoumou, et d'Antoine Yirrika, président de l'ATU. On y a noté aussi la présence de quelques écrivains-poètes, dont le Dr Jean Blaise Bilombo Samba, président émérite de la maison d'édition MédiaAfrique, et Emmanuel Eta Onka.

Le festival *«Epitomé, La nuit de la poésie»* a pour but de montrer la richesse poétique littéraire. Sa mise en place est intervenue pour permettre de faire vivre la poésie, devenue presque un art mort.

Selon l'appréciation faite par le public, aujourd'hui, très peu de gens exploitent la poésie, sauf dans la musique. Le public ne s'intéresse quasiment plus à lire un livre de poésie. Cela devient fastidieux, parce que son langage semble être réservé aux initiés, hermétique ou fermé. La poésie est donc un art impénétrable pour certains. Tandis que pour d'autres, il ne suffit que de bien lire suffisamment les poèmes pour comprendre le message qu'il contient. A ce sujet, d'ailleurs, Antoine Yirrika a pris une image pour expliquer l'effort à fournir pour comprendre la poésie. *«Séduire une dame n'est toujours pas facile. Il faut savoir l'arracher à ses sentiments pour qu'elle s'ouvre au prétendant. Il faut percer le mystère. «Epitomé, la nuit de la poésie» est cette reviviscence des temps perdus au Mbongi ou à califourchon sur le dos de nos mères génératrices et créatrices qui savaient nous consoler et nous aider à trouver le repos, le sommeil. Le rôle du festival est de vulgariser la poésie et la rendre accessible au public»,* a affirmé le président de l'ATU.

Pour les éditeurs, cela devient une épine, parce que les œuvres qu'ils éditent ne trouvent que très peu de répondant dans le public.

Dressant le bilan de cette deuxième édition, Antoine Yirrika a lancé un message aux nouvelles générations. *«Il y a un travail d'esthétique et de sémantique à faire pour comprendre les mots. En poésie, ce sont les mots qu'on choisit domptement à qui on donne un sens»*, a-t-il dit. Il a aussi reconnu que la deuxième édition de ce festival a servi de plaidoyer pour que la poésie retrouve ses lettres de noblesse.

Romain Pindou, ouvrant ce festival qui se déploie à rendre accessible la poésie, a reconnu l'intérêt de l'écriture: *«Le moment où l'on écrit est, à mon sens l'un le plus heureux de la vie, puisque c'est l'un des rares moments où l'on tient captifs, dans son esprit, l'espace et le temps et c'est ici le lieu de rendre un hommage mérité à tous les créateurs qui, dans divers secteurs, continuent à donner la vitalité à la culture congolaise».*

A la fin de l'évènement, il a rendu hommage à Antoine Yirrika qui a pu organiser l'événement par *«ces temps de resserrement budgétaire».*

Le festival *«Epitomé, la nuit de la poésie»* est un espace d'échanges, de découverte et de valorisation des langues congolaises et africaines.

La première édition était dédiée particulièrement Tchicaya U Tam'Si, Jean-Baptiste Tati Loutard et Sony Labou Tansi. Elle avait eu lieu à Brazzaville, du 22 au 23 avril 2017.

Philippe BANZ

Théâtre

La pièce «Ils m'ont tiré salement coût à coût» jouée avec brio

Comédien congolais au talent indéniable, Fortuné Bateza a joué, avec brio, le 8 avril 2019 à l'Institut Français du Congo (IFC) de Brazzaville, la pièce *«Ils m'ont tiré salement coût à coût».* Un texte mis en scène par le non moins ingénieux Nicolas Bissi. Dans une création son et lumière signée Carlos «La menace».

Dans un one man show, le boutentrain du jour en a subjugué plus d'un, dont Bertrand Cochery, l'ambassadeur de France au Congo.

«Ils m'ont tiré salement coût à coût» met en scène une histoire qui se passe au Katiopa. Le Katiopa, c'est l'Afrique en langue Kongo. Cette Afrique qui a cinquante-cinq Etats, avec une superficie de 31 millions de km² et qui a près de 1 500 000 000 d'habitants.

Il s'agit d'un témoignage poignant d'un jeune diplômé sans emploi, victime malheureuse des guerres civiles successives dans le pays qui l'a vu naître, grandir, faire ses études...havre de paix hier, volcan dévastateur de rêves aujourd'hui.

Fortuné Bateza et Nicolas Bissi

Le Katsopa est un univers où sévissent guerres, braquages, viols, agressions, cercles vicieux.

S'inspirant du génocide au Rwanda et de la situation actuelle en RDC, Nicolas Bissi a éclairé la lanterne des spectateurs: *«Ça se passe dans un pays qu'on appelle le Katsopa qui a trois millions de km² et un milliard cinq cent mille habitants. Vous avez vite compris que c'est l'Afrique. Ne faisons pas des simulations pour dire qu'on a parlé du Rwanda, de la RDC. On a parlé de toute l'Afrique. Les problèmes de l'Afrique sont les mêmes. Ce message interpelle tous les pays...J'ai grandi au Plateau des 15 ans. J'ai grandi à Bacongo. A l'époque, on disait, quand on faisait la Sape au niveau du Plateau des 15 ans, qu'il s'agissait des play-boys. On se disait, coûte que coûte, il faudrait que je puisse avoir cette chemise, cette paire de chaussures. Et dans le cas précis, il s'agit d'un jeune homme dans un quartier qui se retrouvait un peu partout dans les conflits civils. On lui disait: mon frère, coûte que coûte, l'arme finira par t'abattre.*

Cette situation concerne l'Afrique dans sa globalité, il faut donc prendre des décisions responsables, afin de promouvoir nos valeurs. Il faut renoncer aux blessures et différents drames qui ont déstabilisé notre Afrique.»

A signaler que ce jour-là, l'auteur de la pièce «Ils m'ont tiré salement coût à coût» a fêté ses 62 ans et Fortuné Bateza ses 25 ans de carrière artistique.

Diachiley MASSAMBA (Stagiaire)

Programme relatif à l'enterrement de OUENADIO Fifi le 3 mai 2019

9h30: Levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville
10h00: Recueillement au domicile, sise 467, rue Nkô Plateau des 15 ans
12h00: Messe de requiem à la paroisse Jésus-Ressusicté et de la Divine Miséricorde
14h00: Départ pour le cimetière «Ma campagne»
16h00: Retour et fin de la cérémonie

PARCELLES A VENDRE

A Moungali, proche de l'avenue Maya-Maya

A Massina, proche du marché Bissita

Tél: 06 627 93 78
05 586 25 83

Football/ Championnat national de Ligue 1

Bras de fer à quatre pour une place africaine

Comme la saison passée, il est presque certain que le titre sera glané par l'AS Otohô (48 points) qui semble hors de portée de ses poursuivants. L'énigme se situerait maintenant au niveau du club qui l'accompagnera en Afrique. Là, franchement, la lutte est âpre. L'Etoile du Congo, Diables-Noirs, JST, tous ayant 33 points dans la gibecière, voire CARA (29 points), guettent la moindre chute de l'autre, afin de s'accrocher à la deuxième place.

A huit journées du dénouement, Etoile du Congo, Diables-Noirs, JST et CARA interrogeraient les mânes auxquels ils seraient prêts à remettre leur destin. Rien à faire! Mais comme lorsque quatre cow-boys se livrent à un bras de fer dans un Western où le bon finit toujours par triompher, il est évident que certains vont définitivement céder. Alors, l'on verrait un peu plus clair dans cette bouteille à encre.

En attendant, on a disputé des matchs toute la semaine passée. Quelle semaine en plus! Deux journées en cinq jours. Mercredi 24 et jeudi 25 avril, c'était la dix-septième journée (lire les résultats).

Débutée samedi 26 avril, la dix-huitième journée s'est poursuivie dimanche 28 avril. Premiers en lice: JST et FC Kondzo. Un match où les jeunes de Talangaï n'ont éprouvé aucune difficulté pour trouver leurs marques: 3-1.

Un suspense venait de prendre fin, un autre commençait. Etoile du Congo s'expliquait avec l'AS Cheminots. Une belle surprise, le dénouement de cette confrontation. Parce que les hommes du rail, d'après le pronostic, seraient les spectateurs de leur propre mort. C'est ce qu'ont voulu vivre ceux qui ne s'en laissent pas raconter. Et ils ne sont pas encore revenus de leur surprise : le météore a été freiné dans sa course partageant les points avec l'AS Cheminots: 2-2.

On s'est rendu finalement compte que l'AS Cheminots n'était pas née de la dernière pluie, en prenant deux fois l'avance au marquoir, par Santous Mboussa (29e) et Adams Tchbinda (59e): 2-0. Elle a finalement craqué avec le coup de tête de Roland Okouri (61e), avant de laisser le même Roland obtenir l'égalisation (67e)….

Roland Okouri, sauveur d'Etoile du Congo

A Owando, l'AS Otohô a réalisé le fabuleux exploit d'ensevelir V.Club-Mokanda, corps et biens, sous une avalanche de buts: 6-0. Des buts comme s'il en pleuvait, dirait-on.

Par ailleurs, à Pointe-Noire, deux buts à leur actif ont permis aux Diables-Noirs de l'emporter (2-0) aux dépens de La Mancha (2-0), tandis que Nico-Nicoyé s'est déchainé face à Tongo FC (4-2).

Jean ZENGABIO

<u>Rappel des résultats:</u> Patronage Sainte-Anne-La Mancha (0-1), Diables-Noirs-AS Otohô (0-0), V.Club Mokanda-Inter Club (1-0), AS Cheminots-CARA (1-0), AC Léopards-JST (0-3), Tongo FC-FC Kondzo (1-0), Etoile du Congo-Nico-Nicoyé (2-1). CARA-Inter Club (0-0), Patronage Sainte-Anne-AC Léopards (1-0), AS Otohô-V. Club-Mokanda (6-0), JST-FC Kondzo (3-1), La Mancha-Diables-Noirs (0-2), Etoile du Congo-AS Cheminots (2-2), Nico-Nicoyé-Tongo FC (4-2)

<u>Classement officieux:</u> 1.AS Otohô (48 points). 2.Etoile du Congo (33). 3.Diables-Noirs (33). 4.JST (33). 5.CARA (29). 6.V.Club-Mokanda (27). 7.Tongo FC (27). 8.AC Léopards (23). 9.AS Cheminots (21). 10.FC Kondzo (18). 11.Nico-Nicoyé (18). 12.Patronage Sainte-Anne (16). 13. Inter Club (14). 14.La Mancha (12).

Volley-ball

Un nouveau terrain pour les militaires

Il faudra désormais compter avec une nouvelle aire de jeu de volley-ball à Brazzaville, celle offerte à l'Armée par le ministre de la Défense nationale, Charles-Richard Mondjo. Une aubaine pour les militaires, qui ont toujours excellé dans cette discipline.

Les amateurs du volley-ball ont été curieux de découvrir ce terrain aux normes olympiques construit dans l'enceinte du ministère. Il a été mis en service samedi 20 avril 2019 par le ministre lui-même, en présence du vice-président de la Fédération congolaise de volleyball, Jean-Marie Ompebé. Ce dernier a saisi cette opportunité pour lui remettre le fanion de la fédération.

Pour donner un cachet particulier à l'événement, et dans la dynamique habituelle de la pratique du sport et de resserrement des liens inter-générationnels entre les personnels du ministère de la Défense nationale, une rencontre a mis aux prises l'équipe de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL) à celle du personnel de l'administration centrale constituée des femmes et d'hommes. Il a permis aux différents joueurs de mettre en exergue leur talent ou ce qu'il en reste.

Une phase de jeu sur le terrain inauguré

Pour le capitaine de corvette David Illich Ngueli-Matoma, capitaine de l'équipe victorieuse, *«c'est l'expérience qui a joué sur l'énergie». «Les réflexes y sont encore voilà pourquoi nous avons gagné»*, a-t-il expliqué. Il a loué l'initiative du ministre de construire une aire de jeu de volleyball. *«Cela nous permettra de nous remettre en condition physique, ce qui va faire de telle sorte que nous soyons en harmonie avec notre corps».*

Dans la directive de l'année 2019, le ministre Mondjo avait fixé, entre autres objectifs, *«de relancer la pratique du sport dans les armées, qui doit permettre de déceler les nouveaux talents et viser le haut niveau. Et on peut donc dire, unanimement, qu'après une période de quasi latence, le sport militaire de haut niveau est reparti!»*

GDS

Championnat d'Afrique de scrabble francophone

Les scrabbleurs congolais ont brillé à Brazzaville

Outre Cyrille Tchicaya, sacré champion d'Afrique au défi africain, et son collègue Mathieu Zigbe, vice-champion dans la même épreuve, la commission technique des championnats d'Afrique de scrabble francophone a désigné le Congolais Cyr Likelemba, révélation du tournoi qui s'est disputé du 15 au 20 avril derniers au Complexe sportif de la Concorde, à Kintélé.

Brazzaville a en effet abrité la quatrième édition des championnats d'Afrique de scrabble francophone. Plus de 97 joueurs venus du Bénin, de la RDC, du Gabon, du Cameroun, de Côte d'Ivoire, du Sénégal et du Congo, pays hôte, ont participé à cette compétition majeure, la plus importante du scrabble africain faisant partie du calendrier de la Fédération internationale de scrabble francophone.

Six épreuves figuraient au programme: l'Elite, le Blitz, la Paire, le Classique, le Défi africain ou mort subite, et la Coupe d'Afrique des nations.

Au regard du tableau final des résultats, le Congo a fait un bon palmarès sur toutes les épreuves. On peut désormais compter avec la Fédération congolaise de scrabble qui ne cesse de faire honneur au pays à chaque compétition continentale. Son président, Edson Ikouadja, n'a pas caché sa satisfaction. Il s'est réjoui aussi de la bonne organisation de ces championnats. *«Les Congolais ont encore fait parler d'eux. Ils ont occupé une place honorable sur toutes les épreuves disputées, à l'image de Cyrille Tchicaya, champion d'Afrique au défi africain et son collègue Mathieu Zigbe, vice-champion de la même épreuve »*, a-t-il déclaré.

Cyrille Tchicaya

Si le ministre de la Culture, Dieudonné Moyongo, a ouvert la compétition, c'est la députée-maire de Kintéle, Mensah Sassou Nguesso, qui a présidé la cérémonie de clôture.

Equateur Denis NGUIMBI

<u>**Basket-ball à Brazzaville**</u>

Inter Club invaincu

Les militaires d'Inter Club dominent le championnat, version seniors hommes. Sept matchs, sept victoires! Le week-end dernier, ils ont pris le dessus sur Diables-Noirs BB I.

Les résultats ci-après ont été enregistrés lors de deux dernières journées: Diables-Noirs I-Etoile du Congo (52-65), Diables-Noirs II-RBC (59-75), Liber Basket-RCO (65-56), AS Thomas-AS La Grandeur (59-97), Avenir du rail-Patronage Sainte-Anne I (68-62), Anges-Noirs BC-CARA (67-77), Etoile du Congo-RBC (67-89), AS La Grandeur-Anges-Noirs BC (75-80), Avenir du rail-BC Massengo (70-71), Diables-Noirs II-Patronage Sainte-Anne II (46-44), Patronage Sainte-Anne I-AS Thomas (46-51), Diables-Noirs I-Inter Club (53-76).

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; Tél.: 22 294 13 34/05 736 64 64
République du Congo

INSERTION LEGALE

«NTP Group» SARLU
Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Arrondissement n°4 Loandjili, Route Nationale n°1,
Rue Savana Hôtel, quartier Nkouikou
RCCM: CG/PNR/19 B 170
Pointe-Noire - République du Congo

Il résulte d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 25 mars 2019, enregistré à Pointe-Noire le 02 avril 2019, folio 038/03, n° 137, la création d'une Société commerciale ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:
- Etude conseils & coaching Qualité Sécurité Environnement;
- Traduction et Interprétariat;
- Formations et Orientations;
- Services en orientation de compétences;

Et, toutes autres opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement;

DENOMINATION: La société prend la dénomination de «NTP Group» SARLU;

SIEGE SOCIAL: Le siège social de la société est sis à Pointe-Noire, Arrondissement n° 4 Loandjili, Route Nationale n°1, rue Savana Hôtel, quartier Nkouikou, République du Congo;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: La société est gérée par Monsieur Cherim Cheldin PACKA, nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée;

RCCM: CG/PNR/19 B 170;

DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 16 avril 2019, sous le n° 19 DA 479.

Fait à Pointe-Noire, le 24 avril 2019.

Pour avis et mention,

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

PROGRAMME SUCRE CONGO-UE

«Le programme sucre renforce les capacités des directeurs départementaux de la Bouenza dans le suivi de proximité des projets»

Madingou a abrité du 18 au 21 mars et du 10 au 14 avril 2019, dans la salle de réunion de la maison de la femme et de la jeune fille, des sessions d'échanges d'expériences sur le suivi de proximité des projets agropastoraux. Sous la supervision de Monsieur Théodore MVOULI, coordonnateur du programme, sucre, ces sessions ont été administrées par les responsables de projets ci-après :

1. initiatives économiques locales (INECO) financé par le programme sucre, mis en œuvre par l'ONG Initiatives Développement, en partenariat avec le conseil départemental de la Bouenza ;
2. le projet d'appui aux petits producteurs de haricots (PAPPH) financé par le programme sucre, mis en œuvre par le consortium PAM-FAO-FIDA et ;
3. le Projet de Renforcement des capacités des Acteurs de la Filière Piscicole au Congo (RECAFIP), mis en œuvre par l'ONG française APDRA et le forum d'appui pour la promotion des groupes ruraux, sur financement de l'Union et de l'AFD ;
4. Le projet maïs de la Saris qui appuie les petits producteurs de maïs. La fondation SARIS du groupe SOMDIA a été également sollicité pour présenter sa méthodologie en matière de suivi de proximité des projets.

Les principaux bénéficiaires de ces sessions d'échanges sont les directeurs départementaux (DD de la Bouenza), désignés comme «membres du dispositif d'accompagnement » pour la mise en œuvre du programme sucre. Ces DD sont appelés à contribuer au suivi de proximité avec reporting, du portefeuille projets du programme sucre. Premier maillon des chaînes de valeur agropastorale, l'institut de recherche agronomique (IRA), était également représenté par ses principaux dirigeants.

Il y a lieu d'indiquer que ces DD ont précédemment bénéficié courant juin 2018, d'une formation de 2 semaines en suivi des projets sur financement de l'Union européenne.

Outres ces sessions de formations, les DD, membres du dispositif local d'accompagnement du programme sucre, ont été dotés des motos et équipements informatiques. A ce sujet, l'assistant appui institutionnel et communication près du programme sucre, M. analex Chancel TSIMBA, «estime que les DD sont désormais bien armés pour un déploiement efficace sur le terrain».

Pour la gouverne du public, le programme sucre, cofinancé par l'union européenne et le Congo a pour principale vocation de contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'industrie sucrière, à la diversification intra filière sucre, mais aussi et surtout la diversification extra filière sucre pour réduire la dépendance du département de la Bouenza à l'activité sucrière. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les actions :

1)de désenclavement des bassins de production par la construction/réhabilitation des dalots/ponts ;
2)d'appui au développement de certaines filières et autres activités agropastorales génératrice de revenus (bois-énergie, fruit et légumes, haricots, maraichage et pisciculture) ;
3)d'appui à la production des cuiseurs économes «Congo Mboté» dans la Bouenza ;
4)de facilitation de l'accès au financement en s'appuyant sur les instituions de microfinance installées dans la Bouenza (CMEC, caisse féminine etc....) ;
5)de protection de l'environnement en finançant l'installation d'une station de traitement des effluents de la saris ;
6)d'appui à la recherche agronomique matérialisé par l'achat des équipements de laboratoire de d'analyses, de caractérisation des sols et de développement de la recherche cannière ;
7)d'identification des opportunités réelles d'investissements et de réalisation des études de préfaisabilité/ faisabilité des projets à caractère productif en vue de constituer une banque de projets à présenter aux investisseurs potentiels ;
8)d'implantation d'un incubateur –pépinière de PME-PMI et d'une zone industrielle spécialisée dans l'agro-industrie ;
9)d'appui à l'élaboration du plan de développement local de la Bouenza ;
10)d'appui au renforcement des capacités opérationnelles des structures déconcentrés et décentralisées du département de la Bouenza.

Tels sont les défis majeurs que l'unité de coordination du programme sucre est tenu à relever, pourvu que les fonds UE et de contrepartie soient mobilisés.

Photo de famille au milieu le coordonnateur national du programme sucre/ à gauche animateur RECAPIF.

ANNONCE

ECOBANK CONGO S.A., au capital de F. CFA 10 000 000 000
RCCM CG-BZV-07 B 559, Immeuble de l'ARC, 3e étage, Avenue du Camp, B.P.: 2485, Brazzaville

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les actionnaires de la société ECOBANK CONGO sont conviés à une Assemblée Générale Ordinaire, le lundi 13 mai 2019 à 16 heures, dans la salle de réunion de l'Hôtel RADISSON BLU M'BAMOU PALACE, à Brazzaville, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration;
2. Rapport général et rapport spécial des Commissaires aux comptes;
3. Approbation de l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018;
4. Affectation du résultat au 31 décembre 2018;
5. Quitus aux administrateurs;
6. Renouvellement de mandat d'administrateurs;
7. Fixation de l'indemnité globale annuelle des Administrateurs;
8. Fixation des honoraires des Commissaires aux comptes;
9. Pouvoirs.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut assister personnellement à cette assemblée ou s'y faire représenter.

Toute la documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au siège de la société, 3e étage Immeuble de l'ARC, à partir du 30 Avril 2019.

Brazzaville, le 24 avril 2019.

Pour le Conseil d'Administration et P.o.

Hakinda N. MAYOULOU

Secrétaire Général

POUR PROTÉGER ET SÉCURISER VOS BIENS ET VOS PROCHES, OFFREZ LE MEILLEUR !

- Vidéo surveillance - Contrôle d'accès - Barrière de parking - Vidéo intercom
- Système d'alarme - Détection incendie

BUROTOP IRIS
Distributeur officiel

HIKVISION

Bzv Tél : 06 669 60 60
P/N Tél : 05 605 60 56

www.burotopiris.com